RAPPORT

SUR LES

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES

AUX SOURCES DE LA SEINE.



RAPPORT

sur les

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES

AUX SOURCES DE LA SEINE,

PAR M. HENRI BAUDOT,

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE DIJON, ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES;

ORNÉ D'UN PLAN ET DE SEIZE PLANCHES GRAVÉES ET LITHOGRAPHIÉES.



A DIJON,

CHEZ LAMARCHE, LIBRAIRE, RUE SAINT-MICHEL.

A PARIS,

CHEZ J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 12;

ET J.-B. DUMOULIN, QUAI DES AUGUSTINS, 13.

1845.

PLAN DES FONDATIO

1 Borne dite le gros l'esard, au pied de laquelle la première Fouille a été faite.
2 Rigole en pierre recouverte de dales dans laquelle s'écoulait l'Eau sacrée au sortir de sa
3 Pierre placée sur la Rigole et dont la face exterieure est ornée de pilastres.
4 Bases restées en place qui supportaient quatre colonnes.
5 Deux marches en pierre d'une seule pièce.
6 Marches en pierre de taille

RAPPORT

SUR

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES

AUX SOURCES DE LA SEINE [1].

PAR M. HENRI BAUDOT,

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA CÔTE-D'OR.

MESSIEURS,

La religion payenne, qui, pour frapper les sens, a tout personnifié, tout sans exception, jusqu'aux vertus et aux vices; cette religion où, comme l'a dit Bossuet, tout était Dieu excepté Dieu lui-même, aurait manqué à son principe si elle n'eût rendu les honneurs suprêmes aux quatre éléments constitutifs de la nature: aussi voyez-vous l'eau, l'air, la terre et le feu, divinisés personnifiés, partout où l'on rencontre les moindres vestiges du paganisme.

Le premier de ces éléments, celui qui seul nous occupe aujourd'hui, l'eau, fut dans tous les temps et chez tous les peuples de l'univers l'objet d'une vénération tout-à-fait particulière: sanctifiée d'abord par les panthéistes, elle fut bientôt personnifiée, déifiée par les polythéistes, qui lui élevèrent des temples, lui dressèrent des autels.

Les Egyptiens adoraient le Nil sous le nom de Jupiter l'Egyptien.

(1) Lu à la séance du 1er juillet 1843.

Les Grecs n'avaient pas une mer, un lac, un fleuve, une rivière, qui ne fussent représentés par une divinité. Aristide, dans son hymne en l'honneur de Neptune, nous apprend que dans l'antiquité la plus reculée on considérait *les fleuves, les fontaines*, et généralement *toutes les eaux*, comme les plus grands et les premiers d'entre les dieux (1).

Il en était de même chez les Romains, où les divinités des eaux étaient multipliées à l'excès, comme nous l'apprend leur mythologie.

Les Gaulois, même avant l'occupation romaine, avaient une telle vénération pour les eaux, que leurs respects s'étendaient jusqu'aux moindres sources: l'aspect de ces amas d'eau intarissables, de ce cours, de cet écoulement perpétuel des fleuves et des fontaines, étaient pour eux (ainsi que nous l'explique Dommartin dans sa *Religion des Gaulois*) (2), l'image de l'éternité de Dieu.

Le culte des sources était tellement enraciné dans nos contrées lors de l'introduction du christianisme en Gaule, que les évêques, dont les efforts tendaient à détruire les superstitions payennes, eurent toutes les peines du monde à faire oublier au peuple le culte des eaux. Pour y parvenir, ils se virent souvent obligés de mettre certaines sources sous l'invocation des saints, pour substituer ainsi le nouveau culte aux anciennes superstitions qui avaient chez le peuple particulièrement de si profondes racines. C'est ainsi que la fontaine sacrée d'Alisia fut placée sous l'invocation de sainte Reine, et tant d'autres qui sont encore de nos jours l'objet d'un pieux pélerinage.

C'était ordinairement à la naissance des fleuves ou des rivières, sur les sources mêmes, que s'élevaient les monuments qui leur étaient consacrés. Ces constructions étaient disposées de telle sorte que la divinité paraissait sortir de son temple pour aller au loin porter l'abondance et la fertilité.

L'un des plus beaux fleuves de la Gaule, la Seine, dont les eaux ont toujours été une cause de prospérité et de richesse, dont le cours ma-

(1) Μεγίστους τε καὶ πρώτους.
(2) Tome I, page 133.

jestueux traverse aujourd'hui la capitale, qu'il vivifie et embellit, avant d'aller se mêler à l'Océan; la Seine, dis-je, ne pouvait manquer d'attirer les hommages des peuples qui lui devaient de si grands bienfaits. Il n'était pas douteux pour la Commission d'Antiquités que ce beau fleuve n'eût été déifié; mais les traces de ce culte aboli étaient entièrement effacées. Aucun indice extérieur n'annonçait le lieu où l'encens avait fumé jadis en l'honneur de la Seine. L'histoire avait oublié les nombreux miracles opérés par l'intercession de la déesse. Cette page de nos annales restait tout entière à tracer, lorsque la Commission résolut de chercher à la source même du fleuve, son histoire oubliée depuis tant de siècles.

SOUVENIRS CHRÉTIENS.

La période du moyen âge avait à peine laissé dans les souvenirs quelques traditions relatives aux eaux de la Seine. On parle cependant encore de saint Seine, protecteur des sources du fleuve, lequel saint était particulièrement invoqué dans les temps de sècheresse. Courtépée, dans sa description du duché de Bourgogne, fait mention d'une procession qui, dans ces moments de calamité, se rendait à la source de la *Douix* (1); et là, après avoir demandé par l'entremise de saint Seine l'eau céleste si impatiemment désirée, les assistants, munis de petits vases, puisaient à la source, et aspergeaient le prêtre officiant, convaincus que plus leur aspersion était abondante, plus tôt leurs vœux devaient être exaucés. Les habitants de cette contrée racontent encore qu'une statue de saint Seine existait autrefois près des sources de la

(1) Douix pour douts, *ductus*, source d'eau. (Voyez le *Glossaire de la Langue Romane*, par Roquefort, Paris 1808; et le *Dictionnaire du Vieux Langage*, par Lacombe, M. DCC. LXVI.)

La renouviau de la doulçour d'été
Qui reclaircit li *dois* en la fontaine.
(Chanson de Gace, brûlé sous saint Louis.)

Seine; mais il est probable que ce prétendu monument n'était autre que la borne posée entre les deux territoires de Saint-Seine et de Saint-Germain, laquelle, placée près des sources, portait gravée sur l'une de ses faces l'image de saint Seine monté sur un âne (1). Quoi qu'il en soit de la statue de saint Seine, dont la présence aux sources du fleuve peut être révoquée en doute (2), la croix plantée sur ses bords, et qui existait encore à la fin du dernier siècle, atteste sa consécration à la foi catholique. Tels sont les souvenirs chrétiens qui se rattachent à ces eaux sacrées.

SOUVENIRS PAYENS.

Les souvenirs payens, comme nous l'avons dit tout-à-l'heure, étaient effacés. Cependant nous croyons devoir rappeler ici trois découvertes qui, quoiqu'isolées et sur des points différents, semblent néanmoins se rattacher à ces souvenirs.

La première, qui date de l'année 1763, a eu un certain retentissement. C'est sur le territoire de la commune de Blessey, près Chanceaux, à 2 kilomètres des sources de la Seine, qu'elle eut lieu. Elle consiste en une galère de bronze de 66 centimètres de long sur 11 centimètres de large, portant deux rameurs à tête nue et chauve (3).

(1) La propriété appartenant à l'abbaye de Saint-Seine était environnée de bornes représentant le fondateur sur un âne, en mémoire de la concession qui lui avait été accordée de tout le terrain qu'il pourrait circonscrire, ainsi monté, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

(2) La conformité du nom du saint et du fleuve a bien pu amener quelques erreurs qui se seront propagées, ces noms n'ayant d'autre rapport entre eux que celui de la similitude.

(3) Lorsque les marins étaient en danger, souvent ils faisaient le vœu de consacrer leur chevelure à une divinité protectrice. Les rameurs sont ici représentés sans chevelure, parce que sans doute ils avaient accompli leur vœu.

Ce précieux monument est aujourd'hui conservé dans le Musée de la ville de Dijon. Il a été décrit et gravé dans les Mémoires de l'Académie de Dijon, tome 1er, p. 74.

Trois trous que l'on remarque sur le pont indiquent la place de trois autres rameurs. M. l'abbé Richard, habitant de Chanceaux, écrivit dans le temps à M. de Ruffey, en lui envoyant cette galère, que dans le même endroit on avait découvert plusieurs objets qui lui paraissaient avoir été des instruments de sacrifice, ainsi qu'une feuille de bronze triangulaire au milieu de laquelle on remarquait un disque rayonné. M. l'abbé Richard exprime cette opinion, « qu'y ayant eu, même avant les conquêtes de César, une navigation établie sur le fleuve, et des navigateurs connus depuis sous le nom de *nautæ parisiaci*, il pouvait fort bien se faire que la petite galère ait été un *ex voto* envoyé par un marchand gaulois, et placé dans le temple du Dieu dont il crut avoir reçu quelque grace. » M. l'abbé Richard, tout en soupçonnant l'existence d'un temple, ne parle point du lieu où il présumait qu'il pût avoir été élevé.

La seconde découverte eut lieu en 1787, dans un champ peu éloigné des sources : elle consistait en un très-grand trident en fer, qui tomba malheureusement entre les mains d'un maréchal de Saint-Germain, qui le détruisit dans l'espoir d'en retirer le fer non oxydé. Cette découverte fût restée dans un complet oubli, si M. Chaussier-Morisot, l'un de nos collègues, qui en avait eu connaissance dans le temps, n'eût signalé ce fait à l'une des séances de la Commission.

Enfin la dernière découverte a été faite en l'année 1822. M. Couturier, maire de Billy, faisant démolir une petite chapelle consacrée à *Notre-Dame des Fontaines*, construite à la source de Billy, trouva dans ses fondations quelques débris de poterie romaine, deux médailles en bronze d'Aurélien, et la main droite d'une statue en pierre blanche tenant une tête de dauphin.

Cette découverte, signalée en 1833 à la Commission d'antiquités par M. le docteur Bourée, son correspondant, dans une notice accompagnée du dessin de cette main, fit conjecturer que là où ce fragment de statue avait été trouvé, là devait avoir existé le temple soupçonné par l'abbé Richard. Cette conjecture, développée avec talent par M. Bourée, n'était pas sans quelque fondement; mais la Commission

n'adopta pas cette opinion, basée particulièrement sur le peu d'importance des premières sources.

Ces sources, il est vrai, sont peu abondantes aujourd'hui; mais elles devaient l'être davantage autrefois, lorsqu'abrité par des bois séculaires, le sol sur lequel elles coulent n'était pas desséché par les ardeurs du soleil, mais au contraire rafraîchi par cette humidité bienfaisante qu'entretient l'ombrage des forêts. Aujourd'hui qu'elles ont perdu leur abri protecteur, elles disparaissent presque entièrement dans les temps de sècheresse, et dans les autres moments de l'année, ne présentent qu'un modeste ruisseau : ce n'est réellement qu'à Billy que le cours du fleuve n'est plus interrompu et recouvre sa pérennité. Mais il fallait se reporter aux temps antiques, et rétablir par la pensée la nature et la position des lieux. C'est ce qu'a fait la Commission avant de décider que des recherches seraient faites aux premières sources, vers le point de jonction des territoires de Saint-Germain-la-Feuille et Saint-Seine. Les prévisions de la Commission se sont du reste réalisées au-delà même des espérances qu'elle avait pu concevoir, comme nous le verrons tout-à-l'heure.

ASPECT DES LIEUX.

Les sources de la Seine sont au nombre de trois principales : elles jaillissent dans le fond d'un étroit vallon qui fait partie des territoires des communes de Saint-Seine et Saint-Germain-la-Feuille, et sont distantes de 2 kilomètres de la grande route de Paris à Besançon, 8 de Saint-Seine, et 32 de Dijon. Ce vallon offre un aspect à la fois mélancolique et sauvage, éloigné de toute habitation (1); le regard ne peut s'y étendre au-delà des bois qui garnissent ses flancs, et du tapis de verdure qui se déroule au fond du vallon. C'est là que serpente, en

(1) La ferme des Vergerots, habitation la plus rapprochée, est à 1 kilomètre de distance des sources.

murmurant comme un faible ruisseau, la Seine, qui va se précipiter, à un kilomètre de sa source, dans l'étang de Grillande, d'où elle sort pour tourner le bourg de Chanceaux, et se fortifier à Billy de nouvelles eaux, qui donnent à son cours une importance réelle et une véritable pérennité : car, nous l'avons dit tout-à-l'heure, dans les temps de sècheresse, les premières sources tarissent presque entièrement, et n'offrent qu'un lit desséché qui accroît encore la tristesse et la solitude de ce vallon mystérieux, dont le silence n'est alors interrompu que par le chant des oiseaux hôtes de la forêt voisine, et la voix du berger de la ferme des Vergerots qui vient paître là son troupeau. En visitant cette solitude, qui n'est frappé de la pensée qu'aucun lieu n'offre plus de mystère et ne devait être plus favorable au voile dont s'entouraient les prêtres payens pour se livrer sans trouble à leurs pratiques superstitieuses et frapper ainsi les esprits crédules et ignorants?

FOUILLES.

C'est le 11 mai 1836 que les premières fouilles ordonnées par la Commission ont été entreprises. M. Chaussier-Morisot, l'un de nos collègues, qui les avait provoquées, a bien voulu se charger de leur direction et de leur surveillance, secondé particulièrement dans cette tâche difficile par MM. les Correspondants de la Commission les plus rapprochés de la localité. Moi-même, d'après le désir de la Compagnie, je me suis transporté plusieurs fois sur les lieux pour déterminer, de concert avec MM. les Membres du Comité nommé à cet effet (1), les points sur lesquels devaient particulièrement porter les recherches. Ces recherches ont été longues et laborieuses; plu-

(1) Le Comité nommé pour l'exécution des fouilles aux sources de la Seine, était composé de MM. Chaussier-Morisot, H. Baudot, Sagot, Benoît, et de Champême, auxquels ont été adjoints plus tard MM. Garnier, de Saint-Mémin et Rossignol.

sieurs fois la Commission s'est vue dans la nécessité de les interrompre, manquant des fonds nécessaires à ce travail; mais grace au généreux et bienveillant appui que nous avons trouvé dans une administration protectrice des sciences et des arts, nous avons pu mener à bonne fin cette importante entreprise.

Je ne rappellerai pas ici la date de chacune des découvertes : cette date est consignée dans les procès-verbaux des fouilles dressés jour par jour par les soins de M. Chaussier-Morisot, dont nous nous plaisons à reconnaître ici le zèle et le dévouement, qui ont si puissamment contribué au succès de nos travaux. Nous établirons un ordre de faits, ce qui mettra le lecteur plus à même de les juger.

La première tranchée fut ouverte au nord du vallon et près des sources, sur la lisière du bois communal de Saint-Seine, au pied de la borne dite le Gros-Foyard (1). C'est là qu'à peine arrivés à la profondeur d'un demi-mètre, les ouvriers rencontrèrent les fondations d'un édifice dont l'importance fut bientôt révélée par les nombreux objets recueillis dans les fouilles.

Le plan des fondations qui furent successivement mises au jour à des époques différentes, offre un quadrilatère de 57 mètres de longueur sur une largeur encore indéterminée. Quoique l'une des faces n'ait pu être complètement relevée, les décombres et le bouleversement du terrain n'ayant pas permis de déterminer cette ligne d'une manière certaine, néanmoins le retour de l'angle nord et la régularité des trois autres côtés ne peuvent laisser de doute sur la forme extérieure du monument, dont la façade principale devait regarder l'Orient. L'intérieur, distribué en plusieurs *cellæ* ou chapelles placées dans le pourtour, présente une véritable analogie avec la description que Pline nous a laissée d'un temple élevé à Clitomne, fleuve d'Ombrie, ancienne province romaine. « A la source de ce fleuve, dit-il, est un temple ancien et fort respecté. Clitomne est là, et habillé à la romaine; les sorts mar-

(1) Voyez le plan, planche 1re.

quent la présence et le pouvoir de la divinité. *Il y a à l'entour plusieurs petites chapelles*, dont quelques-unes ont des fontaines et des sources. » Telle est la disposition du Temple de la Seine. Au milieu de ce Temple était une salle où se trouvait la source sacrée qui s'écoulait par une rigole taillée dans la pierre et recouverte de dalles; à droite de la source tarie aujourd'hui, s'élevaient quatre colonnes d'ordre dorique, dont on a retrouvé des fragments et les bases encore à leur place (1). A la suite de cette décoration, deux marches en pierre d'une seule pièce donnaient entrée à l'une des chapelles où probablement se trouvait la statue de la déesse elle-même assise en face de la source principale. Des tronçons de colonne, des chapiteaux (2), des bases et d'autres fragments, annoncent la richesse avec laquelle cette pièce était ornée. Les autres chapelles n'étaient pas décorées avec moins de somptuosité : des marbres précieux, taillés en moulures (3) et en plaques destinées à revêtir les murailles; des enduits couverts de peinture à fresque, à filets de différentes teintes; des pierres de liais sciées pour pavement; de petits cubes en pierre de diverses couleurs, ayant servi à composer des mosaïques, épars çà et là; plusieurs fragments, un entre autres représentant la frise d'une mosaïque à dessin grec (4), peuvent donner une idée de la décoration intérieure de l'édifice.

De la décoration extérieure on n'a retrouvé que des fragments de fûts et chapiteaux corinthiens dont les proportions annoncent qu'ils appartenaient à des colonnes d'une grande hauteur (5). L'élévation que devaient avoir ces colonnes fait présumer qu'elles faisaient partie d'un péristyle, dont on n'a retrouvé que ces seuls fragments au milieu de nombreux débris de tuiles à rebord comme on en ren-

(1) Voyez le plan n° 4.

(2) Nous avons recueilli six chapiteaux, dont nous donnons les principaux types. Voyez planche II, n°s 1, 2 et 3.

(3) Ces moulures et ces plaques sont en très-grand nombre : les moulures sont variées et d'un bon principe. Voyez pl. II, n°s 4 et 5.

(4) Voyez pl. II, n° 6.

(5) Voyez pl. II, n°s 7 et 8.

contre ordinairement dans les anciennes constructions romaines. L'absence des autres parties de cette imposante architecture s'explique par leur masse elle-même, qui ne leur a pas permis d'entrer assez profondément dans le sol pour y trouver un abri qui les eût préservées de l'action destructive du temps et des hommes.

Quoi qu'il en soit, les différents débris de fûts et chapiteaux corinthiens qui ont été retrouvés sont d'un style tout-à-fait élevé, et d'une exécution très-remarquable qui rappelle la bonne époque de l'art chez les Romains. Ces faibles débris du monument lui-même suffisent déjà pour constater sa grandeur, la magnificence de son architecture extérieure, et la splendeur de sa décoration intérieure. Passons maintenant aux objets qui étaient disposés dans l'intérieur du Temple : les uns exposés à la vénération, d'autres offerts à la divinité, et tous retirés des fouilles parmi les ruines et les décombres.

DESCRIPTION
DES
OBJETS TROUVÉS DANS LES RUINES
DU MONUMENT.

STATUES.

STATUES EN PIERRE
(de grandeur naturelle).

Planche III. N° 1. Figure de femme drapée, représentée assise. La tête et les bras ont été brisés, la main gauche est appuyée sur le genou. L'exécution de cette statue est lourde et sans perfection ; les plis de la tunique sont maigres et uniformes : cependant, malgré ces défauts, la pose de cette figure, la seule que nous ayons trouvée représentée assise, semble indiquer la divinité principale du lieu, car on sait que cette attitude était une marque de prééminence.

2. Statue d'Apollon. Cette statue a quelque analogie avec l'Apollon vainqueur du serpent Python, non par rapport à l'exécution, qui en est ici fort imparfaite, mais par la pose et l'arrangement. La tête ainsi que la partie inférieure des jambes manquent; de même que les mains, la partie antérieure du torse a aussi éprouvé quelque dégradation: néanmoins, la pose est suffisamment indiquée. Le dieu n'a d'autre vêtement que la chlamyde, jetée en arrière et agrafée sur l'épaule droite; le serpent est du même côté; à gauche était l'arc, dont il ne reste que l'une des extrémités.

C'était sans doute en qualité de dieu de la médecine, qu'Apollon se trouvait dans le temple de la Seine: c'était l'Apollon Grannus, présidant aux sources et fontaines auxquelles on attribuait des propriétés curatives. La Seine, comme on le verra plus tard, était invoquée pour la guérison de certaines maladies.

3. Statue d'homme entièrement nu, d'un ciseau barbare; les parties supérieure et inférieure ont été brisées, il ne reste que le torse et le bras gauche qui est appuyé sur un cippe. Cette statue devait représenter quelque divinité qu'il est impossible de reconnaître, attendu l'absence de tout symbole ou attribut.

4. Statue d'homme revêtu de la saie ou sagum, représenté debout. Il manque à cette figure la tête et les pieds. L'exécution en est infiniment supérieure à celle des ouvrages précédents; les plis du vêtement sont larges et bien rendus, la forme du corps est accusée avec justesse.

5. Statue mutilée de femme, dont on n'a retrouvé que le torse revêtu d'une robe ou tunique serrée à la taille par une ceinture, à la manière romaine. La draperie, sans être d'un travail irréprochable, ne manque pas d'un certain mérite.

6. Statue d'homme brisée, dont on n'a également retrouvé que le

torse revêtu d'une espèce de toge dont la draperie forme un bourrelet qui entoure le cou. Cette statue tenait de la main droite, appuyée contre sa poitrine, un objet que la dégradation ne permet pas de reconnaître; les plis de la draperie, uniformes et rapprochés, annoncent un ciseau plus que médiocre.

Pl. IV. 1. Figure d'homme représenté en bas-relief dans une espèce de niche. Cette figure, d'une longueur disproportionnée, porte un sagum dont les plis sont réguliers et sans courbure; la main gauche, ramenée sur la poitrine, tient une bourse; le bras droit est pendant, et la main étendue. Ce monument a été brisé en plusieurs pièces que l'on a réunies, à l'exception de la tête, qu'il n'a pas été possible de retrouver.

Cette figure barbare a beaucoup d'analogie avec les monuments trouvés en si grand nombre dans les murs du *Castrum Divionense*, dont quelques-uns ont été décrits par M. Legouz de Gerland, qui pense que ce sont des monuments funéraires. La bourse placée dans la main du défunt lui paraît indiquer que ses parents l'avaient pourvu de l'argent nécessaire pour payer le passage de la barque à Charon. Telle est l'explication que nous donne ce savant antiquaire sur cet emblème encore incertain. Il est évident que la bourse a ici une signification différente, car le monument trouvé dans le temple de la Seine ne pouvait être un monument funéraire; ils étaient exclus des temples: la bourse, ici, ne pourrait-elle pas être considérée comme une représentation symbolique des dons offerts à la déesse?

2. Figure absolument semblable à la précédente, à l'exception que la bourse se trouve dans la main droite; la tête et les jambes de cette statue n'ont pu être retrouvées.

STATUES ET BAS-RELIEFS EN PIERRE

(moins grands que nature).

1. Femme revêtue de la tunique, portant de la main droite un petit

vase à deux anses. Cette figure, d'une exécution fort passable, est appuyée sur un fond dont les angles supérieurs sont tronqués circulairement; au bas de celui à droite, les trois lettres DAE, pour *deæ*, sont gravées en creux; la suite de l'inscription se trouve enlevée par les exfoliations de la pierre.

4. Figure d'homme en demi-relief portant un double vêtement, et tenant un lièvre ou lapin sur le bras gauche; à ses pieds est une corbeille de fruits : symboles des dons offerts à la déesse de la Seine. Cette statue présente un ensemble satisfaisant et des détails fort bien exécutés, ce qui fait d'autant plus regretter la mutilation de la tête.

5. Figure d'homme vêtu de la saie, adossée à un fond uni. Cette statue en bas-relief est d'une exécution tellement grossière, qu'elle paraît dépourvue des deux bras; la tête a été brisée.

6. Statue représentant un homme portant le même costume; la tête et les mains, ainsi que l'objet qu'il tenait devant lui, ont été enlevés. Ce qui n'a pas été mutilé, dans cette figure, annonce un ciseau tout-à-fait barbare.

7. Statue d'homme adossée à un fond uni couronné d'un fronton. Cet ornement, sans doute, a préservé la tête du sort commun à la plupart des autres statues. Celle-ci porte un double vêtement : celui de dessus se renverse autour du cou, et forme un bourrelet de draperie, comme la penula ou toge courte; la main droite, ramenée sur la poitrine, porte un fruit, emblème sans doute de quelque offrande.

Quoique les plis du vêtement soient uniformes et sans souplesse, ce qui annonce un style tout-à-fait dégénéré, cette figure n'en est pas moins remarquable par sa parfaite conservation.

8. Torse de femme nue, tenant de la main droite un objet de forme sphérique, appuyé sur son sein. Il est à regretter que les parties supérieures et inférieures de cette statue n'aient pu être retrouvées : car l'exécution du fragment qui nous reste annonce une bonne époque de l'art.

9. Jeune enfant adossé à un fond arrondi dans le haut, vêtu d'une robe plissée au cou, et tenant de la main gauche une grappe de raisin; la droite est brisée, ainsi que la partie inférieure du corps; la tête est bien modelée et pleine de finesse; c'est un des meilleurs ouvrages de sculpture qui ornaient le temple de la Seine.

10. Figure d'homme vêtu d'une sorte de *penula* ou toge qui se renversait autour du cou. Cette statue, d'une exécution passable, porte un chien dans ses bras; sa tête a été brisée.

11. Autre figure d'un bon principe, tenant le chien posé sur le bras droit; la main gauche, placée devant la poitrine, paraît tenir une bulla ou ornement suspendu au cou : la tête et la partie inférieure des jambes de cette statue ont été mutilées.

Pl. V. 1. Petite statue d'enfant revêtu d'une robe qui descend jusqu'aux pieds, et dont la partie supérieure est repliée autour du cou; devant sa poitrine et derrière le dos on remarque une espèce de bulla ou fibule de forme plate et circulaire, retenue par des cordons plats également, croisés devant et derrière, passant sur les épaules et sous les bras. Ce jeune enfant porte un chien dans ses mains. L'ensemble de ce morceau est très-satisfaisant, et sa conservation parfaite.

L'ornement placé devant la poitrine a certainement de l'analogie avec la bulla des Romains que l'on mettait au cou des enfants nés de parents libres, comme talisman, pour les préserver de certains maléfices; mais il n'est pas ordinaire de la voir attachée avec des cordons croisés devant et derrière comme celle-ci; et la forme en est commu-

nément sphérique : tandis qu'ici elle est absolument plate comme certaines fibules ou agrafes dont les Gallo-Romains se sont servis plus tard pour attacher leurs vêtements. Cet ornement se portait peut-être chez eux à la place de la bulla.

2. Autre statue d'enfant portant la robe courte, laquelle ne dépasse pas la hauteur des genoux. La bulla ou fibule, placée devant la poitrine, est cachée par le chien; mais les cordons qui passent sur les épaules et sous les bras pour la retenir, sont très-apparents. La tête de cette figure a été brisée.

3. Autre statue d'enfant vêtu du même costume, et pareillement mutilée. Le chien qu'il tient sur ses bras est le seul qui porte au cou un collier.

4. Autre figure d'enfant semblable aux précédentes, à l'exception des pieds, qui sont chaussés de bottines; le chien aussi porte la queue retroussée, de même que celui de la première statue que nous avons décrite avec cet animal.

5. Fragment d'une autre figure tenant aussi le chien, et portant également la bulla ou fibule suspendue au cou.

Les sept figures qui précèdent n'ont rien de remarquable dans leur exécution; mais elles ont cela de singulier dans la pose et l'arrangement, que toutes portent dans leurs bras des chiens qu'elles semblent présenter de la même manière. Ces chiens pourraient être considérés comme emblèmes de fidélité à la déesse de la Seine; cependant ils peuvent avoir ici d'autres significations (1) qui laissent aux conjectures un vaste champ. Quoi qu'il en soit, leur réunion nous paraît un fait digne de remarque.

(1) On sait que les chiens étaient particulièrement agréables à certaines divinités: ils étaient offerts en sacrifice à Mars, à Hécate et à Vulcain. Le temple de Vulcain,

6. Figure d'homme revêtu de la saie, tenant de la main droite un objet dentelé à la partie supérieure, et brisé à l'angle de la partie inférieure; l'autre main porte un couteau de sacrificateur, dont la lame est fracturée, ainsi que la tête et les pieds de la statue.

7. Petite figure dont la tête a été enlevée : c'est un personnage revêtu de la toge recouverte du pallium, tenant quelques fruits de la main droite, et de la gauche une espèce d'oiseau qui faisait partie des dons offerts à la déesse. Cette statuette, dont les détails ont été altérés par l'effet du temps et d'un séjour prolongé dans la terre, n'était pas sans quelque mérite comme ouvrage d'art.

8. Ebauche, à peine indiquée, d'un personnage dont la main gauche est appuyée sur la poitrine, et l'autre presque pendante; il n'y a aucun détail dans le vêtement; les traits de la figure sont à peine marqués, et de la manière la plus grotesque.

9. Autre figure en tout semblable à la précédente, à l'exception des pieds, qui ne sont pas même tracés dans cette ébauche, dont le relief est à peine senti.

10. Petite figure placée dans une niche, bas-relief d'un travail extrêmement grossier, sans proportion. Ce personnage est enveloppé dans une espèce de tunique qui descend jusqu'au bas des jambes; il tient un gobelet dans la main droite ramenée sur sa poitrine (1).

au mont Etna en Sicile, avait des chiens sacrés qui le gardaient et en éloignaient les profanateurs. Le Temple de la Seine, placé au milieu des bois, avait peut-être aussi besoin de ces fidèles gardiens, qui étaient agréables à la déesse par les services qu'ils rendaient à ses prêtres. Le chien pouvait être aussi considéré comme l'emblème d'Esculape, dieu de la médecine, qui sans doute avait sa place parmi les autres divinités réunies dans le Temple de la Seine.

(1) Tant de conjectures ont été émises pour expliquer ce symbole, que nous nous abstiendrons de donner aujourd'hui une nouvelle version, ayant l'intention de traiter ce sujet avec plus de développement que nous ne pourrions le faire ici.

11. Partie supérieure d'une petite figure encapuchonnée, dont les bras sont dissimulés entièrement par le vêtement qui enveloppe le corps à la manière du bardocucullus ; une bandelette placée sur le cou vient se croiser sur la poitrine. Le travail de cette figure n'est pas sans mérite; il y a de la naïveté et de l'expression dans la tête.

12. Autre petite statuette brisée à la hauteur du buste, encapuchonnée comme la précédente; les bras sont aussi cachés sous un vêtement semblable, et les traits du visage annoncent un personnage plus jeune, quoique adulte. Le travail en est également fort passable.

FIGURINE EN BRONZE.

13. Petite figurine en bronze, représentant Minerve, drapée à la romaine, la tête armée d'un casque; la main gauche est disposée de manière à faire présumer qu'elle tenait une lance; dans la main droite est une patère, attribut commun à tous les dieux. Cet ouvrage accuse une époque voisine du Bas-Empire; la tête est bien, mais l'ensemble est lourd, et les détails manquent de finesse.

STATUETTE EN TERRE CUITE.

PL. XV. 1. Petite statuette de Vénus, d'un bon travail: ce qui en reste fait regretter que la partie supérieure du corps, ainsi que les jambes, aient été brisées; le torse est d'un excellent principe, le balancement des hanches senti et exprimé avec justesse. C'est le résultat d'un moulage en deux pièces fait sur un modèle de choix.

TÊTES

AYANT APPARTENU A DES STATUES OU BUSTES EN PIERRE.

Ces têtes, qui portent au cou la marque de la cassure qui les a enlevées de la statue ou buste dont elles faisaient partie, sont au nombre

de trente-cinq. Il est à remarquer que presque toutes les statues recueillies dans le temple de la déesse de la Seine ont eu la tête brisée, et qu'aucunes de ces trente-cinq têtes (à part une ou deux parmi les bustes), ne s'adaptent aux corps qui ont été retrouvés : cette circonstance doit faire présumer la réunion d'une bien grande quantité de ces figures votives, et l'intention marquée d'une destruction violente: opinion sur laquelle nous aurons l'occasion de nous expliquer plus tard.

PL. V. 14 à 22. Ces têtes, dont nous avons fait dessiner les plus remarquables, offrent, comme tous les autres ouvrages de sculpture qui nous occupent en ce moment, une grande variété, aussi bien dans la dimension que dans la qualité du travail. La plupart ont les cheveux
14. courts, quelques-unes les ont tombant sur les épaules. L'une d'elles, qui paraît avoir appartenu à une statue de femme, est ornée sur le sommet d'une bande d'étoffe relevée par les extrémités à la manière
15. italienne. Une autre porte un diadème au front, et a le cou orné d'un
21. collier de perles. Une autre encore, assez barbarement exécutée, offre une particularité tout-à-fait singulière : la bouche et l'oreille droite sont percées de deux trous qui, traversant la tête de part en part, s'élargissent à la partie postérieure de manière à former l'entonnoir.

BUSTES.

BUSTES EN PIERRE.

PL. VI. 1 à 25. Les bustes en pierre sont au nombre de trente-quatre (1); leurs proportions varient de 8 à 50 centimètres. Les uns portent la toge romaine et le pallium agrafé sur l'épaule droite; les autres la saie

(1) Nous donnons dans la planche VI vingt-cinq des principaux types, qui suffiront pour apprécier cette importante partie de nos découvertes.

gauloise; d'autres enfin sont disposés sous la forme d'hermès. Quelques-uns, travaillés avec habileté, accusent un bon ciseau; les autres, par une dégradation successive, nous amènent à la dégénérescence de l'art la plus complète; ce ne sont plus que des traits informes et à peine grossièrement indiqués.

Tous ces bustes représentent des personnages du sexe masculin, depuis l'enfance jusqu'à l'âge mûr; tous sont sans barbe et portent
3. les cheveux courts, à l'exception d'un seul dont les cheveux tombent sur les épaules, ce qui pourrait faire supposer qu'il appartient à une femme. Il est aussi à remarquer que chaque tête a une expression de physionomie différente, et porte un caractère tout-à-fait particulier, qui sans doute a trait au vœu dont on a eu l'intention de perpétuer le souvenir.

8. Deux de ces bustes, à peine grossièrement indiqués, se trouvent réunis sur un fond plat, et n'offrent, pour ainsi dire, pas de relief. Cette représentation, tracée par une main tout-à-fait inexpérimentée, est le dernier degré de la barbarie en fait d'art. C'est sans doute le résultat d'un vœu fabriqué et offert par un malheureux, auquel les moyens pécuniaires n'auront pas permis d'avoir recours à la main d'un artiste. Peut-être a-t-on voulu représenter deux jumeaux guéris d'une maladie semblable, à la suite d'une intercession à la déesse de la Seine.

BUSTES EN BRONZE.

PL. VII. 1. Deux bustes en bronze dont l'un représente un homme dans la force de l'âge, aux cheveux épais et à la barbe longue et touffue. Une draperie, posée sur la tête, descend sur les épaules; la poitrine est nue; le buste se termine par un ornement composé de cinq feuilles épanouies (1). Ce buste est probablement celui d'un sacrificateur : car

(1) Cette manière de terminer un buste était souvent employée par les artistes romains. Dans les musées et les collections particulières d'antiquités que nous avons visités à Rome, nous avons remarqué un grand nombre de ces bustes avec le même ornement.

c'est ainsi qu'ils étaient représentés, la tête couverte d'une draperie; les empereurs eux-mêmes, lorsqu'ils sacrifiaient, étaient ainsi vêtus.

2. L'autre buste est celui d'une déesse ou d'une impératrice. Sa tête est ornée d'un diadème, ses traits sont nobles et réguliers. C'est bien là le type de la beauté romaine. La poitrine et les épaules sont drapées. Le buste se termine par des feuilles comme le précédent. On peut croire, avec Montfaucon, que celui-ci représente Junon. Le célèbre bénédictin en donne un semblable, qu'il attribue à l'épouse de Jupiter (1).

BUSTES EN TERRE.

3, 4, 5. Trois bustes d'enfants en terre cuite, qui présentent entre eux une ressemblance parfaite: car si elles n'offraient quelque différence dans la dimension, on croirait ces trois têtes sorties du même moule. Ces moulages sont composés de deux pièces réunies; la jonction des faces antérieure et postérieure se remarque sur les parties
3. latérales. L'un de ces bustes portait derrière et au bas du cou une inscription dont les lettres saillantes sont usées et tout-à-fait méconnaissables aujourd'hui. On peut cependant supposer avec quelque raison que cette inscription n'était autre chose que le nom du mouleur qui fabriquait ces sortes de vœux, pour être exposés dans les temples.

TORSES.

TORSES D'HOMMES, EN PIERRE.

PL. VIII. 1. Torse presque ronde bosse adossé à un fond uni et posé sur un socle. Cet ouvrage est particulièrement remarquable par la bonne dis-

(1) Voyez l'*Antiquité expliquée*, tome 1er, page 57, pl. XXII.

position de la pose, la pureté du dessin et la finesse du modelé. C'est un des meilleurs ouvrages qui aient été trouvés dans le temple de la Seine.

2, 3. Deux autres, d'une très-petite dimension, représentés en bas-relief sur un fond encadré d'un petit bandeau uni; la partie supérieure de l'un d'eux a été brisée.

4 à 7. Quatre pièces représentant la partie inférieure du corps, exécutées ronde bosse. La première offre une tuméfaction extraordinaire dans les parties; deux cordons placés de chaque côté, paraissent retenir un appareil qui indique le genre de maladie dont la guérison fait l'objet de cet ex-voto.

TORSES DE FEMMES EN PIERRE.

9, 10, 11. Trois petits torses de femmes, dont l'un présente un développement extraordinaire dans les parties sexuelles. C'est sans doute le vœu d'une personne qui aura été guérie de quelque maladie affectant ces organes. Les deux autres ne présentent aucune particularité, si ce n'est leur petite dimension pour un ouvrage en pierre.

ENFANTS

EMMAILLOTTÉS, EN PIERRE.

12 à 18. Plusieurs enfants emmaillottés, et quelques fragments de maillots. Le maillot couvre la tête, le visage seul de l'enfant est à découvert. Il est à remarquer que les uns sont lacés et enveloppés de tresses qui se recroisent en sens divers; tandis que les autres sont unis, une simple ligne longitudinale passe sur le corps de l'enfant, ou bien encore une bande l'entoure en forme de spirale. L'un de ces derniers porte sur la poitrine une bulla indiquée par un trait gravé en creux.

Cet ornement rappelle celui que nous avons déjà observé sur des statues d'enfants d'un âge plus avancé (1). C'était bien certainement ici un talisman que l'on faisait porter aux enfants dans le but de les préserver de certains maléfices.

MAINS.

MAINS EN PIERRE.

PL. IX. 1 à 7. Sept mains votives qui évidemment ne peuvent avoir appartenu à des statues. Les deux premières sont sculptées ronde-bosse. Les autres n'offrent qu'un léger relief sur un fond plat. Le travail en est des plus grossiers, sans aucun détail; les phalanges ne sont pas même indiquées, non plus que les muscles de la portion de l'avant-bras, qui est plus ou moins longue, dans ces cinq derniers ex-voto.

Huit mains brisées au poignet paraissent avoir appartenu à des sta-
8. tues du nombre de celles qui n'ont pas été retrouvées. L'une de ces
9, 10. mains porte une sorte de jatte remplie de petits fruits; d'autres tien-
11. nent aussi des fruits. Deux mains réunies semblent présenter un petit chien auquel tient encore un fragment du vêtement de la statue.
12. Une autre main, d'un travail assez remarquable, portant un morceau de draperie, offre cette particularité, que les troisièmes phalanges des deux derniers doigts sont ornées de bagues.

MAINS EN MARBRE BLANC.

13. Enfin, une main en marbre blanc (seul objet d'art de cette matière que nous ayons recueilli dans ces ruines du temple), dont les doigts, qui n'existent plus, avaient été rapportés et scellés avec des goujons en

(1) Voyez page 14.

fer, dont l'un tient encore au marbre. Cette main doit être celle d'une femme, à en juger par les proportions et la mollesse du travail, qui annonce un bon ciseau. Il est à regretter que cet objet remarquable ait été mutilé. Peut-être appartenait-il à une statue dont les débris auront été enlevés dans le temps; peut-être aussi n'était-ce qu'une main votive offerte en reconnaissance de quelque guérison.

JAMBES.

JAMBES DISPOSÉES PAR DEUX, EN PIERRE.

14. Un bas-relief sur lequel sont représentées six jambes appareillées. Il est assez extraordinaire de voir réunie sur le même tableau l'expression des vœux de trois personnes différentes qui, ayant les mêmes intentions, se sont entendues pour joindre leurs vœux. Il serait possible aussi que ces trois personnes fussent les membres de la même famille. Quoi qu'il en soit, cet objet, dont nous n'avons rencontré l'analogue nulle part, nous a paru fort intéressant, malgré la médiocrité de son exécution.

15 à 18. Quatre pièces, représentant chacune les deux jambes droites et gauches réunies sur un fond plat sans aucune espèce d'ornement.

JAMBES DÉPAREILLÉES, EN PIERRE.

19 à 24. Onze jambes isolées, les unes ronde bosse, les autres disposées sur un fond uni : parmi les six que nous avons cru devoir re-
20. produire par le dessin, on en remarque une qui porte une inscription tracée sur la partie supérieure du fond, dont l'angle a été brisé, ce qui n'a laissé subsister que la partie inférieure, c'est-à-dire la formule ordinaire qui termine ces sortes d'inscriptions, V. S. L. M., *votum solvit libenter merito.*

22. Une autre jambe porte une inscription dédicatoire à la déesse de la Seine, gravée sur la partie supérieure de la jambe elle-même. Nous la donnons développée dans la même disposition, et avec la forme particulière de chacune des lettres qui la composent.

Cette inscription a été gravée à deux reprises différentes, ou plutôt forme deux inscriptions distinctes : la principale, qui présente de la régularité dans la manière dont les lettres se trouvent disposées, et qui exprime le vœu ; l'autre, composée du mot PRO répété deux fois et grossièrement gravé à côté, sans doute postérieurement à l'autre inscription, par un individu qui a voulu s'approprier le monument. Quoi qu'il en soit, ces deux mots sont certainement gravés par une autre main que celle qui a tracé l'inscription principale, à laquelle on ne pourrait les faire rapporter.

PIEDS

ISOLÉS ET RÉUNIS, EN PIERRE.

25 à 29. Six pieds séparés, qui n'ont jamais soutenu des statues, la partie supérieure au-dessus des malléoles offrant une surface plane
28. qui évidemment n'a pas le caractère rugueux d'une fracture ; un seul de

ces pieds fait exception cependant, brisé qu'il est à la hauteur de l'articulation. Son exécution est très-remarquable, et surtout sa dimension colossale. C'est le seul débris de cette proportion qui ait été trouvé dans les ruines du temple de la Seine, ce qui nous porte à croire que la statue n'a jamais existé, et que, comme les autres, ce pied a été offert comme accomplissement d'un vœu fait en reconnaissance de quelque remarquable guérison.

Cinq reliefs représentant chacun deux pieds, dont quelques-uns peuvent avoir appartenu à des statues brisées. Ces pieds, nus, et de dimension aussi variée que la qualité du travail, n'ont rien de remar-
30. quable, à l'exception des deux que nous avons reproduits, parce qu'ils nous ont paru offrir un état tout-à-fait anormal.

VOEUX ET MÉDAILLES

RÉUNIS DANS UN VASE EN TERRE.

PL. X. 1. Dans l'une des petites chapelles qui forment le pourtour du temple, et presque à la surface du sol, était un vase en terre de forme ovoïde, d'une assez grossière fabrication, haut de 54 centimètres sur une largeur de 50, lequel était recouvert d'une feuille de plomb du poids de 10 kilogrammes, dont les bords, rabattus des quatre côtés, tenaient ce vase assez hermétiquement fermé. Une inscription tracée d'une manière irrégulière autour du col indique que ce vase a été donné à la déesse de la Seine par un nommé Rufus. Voici, du reste, cette inscription exactement rendue avec une faute qui, sans doute, aura échappé à l'ouvrier ignorant qui a tracé ces caractères :

DEAE SEQVANA RVFVS
DONAVIT

2. Ce vase en contenait un autre beaucoup plus petit, haut seulement

de 14 centimètres et large de 12, en dehors et autour duquel étaient entassés 120 ex-voto découpés dans des feuilles de bronze et d'argent. Ce petit vase contenait lui-même environ 830 médailles romaines (1).

VŒUX DIVERS EN BRONZE ET ARGENT.

PL. XI. 1 à 45. Les ex-voto, formés d'une feuille de bronze mince dont les détails sont découpés au ciseau et repoussés au marteau, représentent différentes parties du corps humain; quelques-uns sont dorés et argentés. Ce sont des torses et des parties sexuelles d'hommes et de
27. femmes; un seul parmi les torses d'hommes porte une tête dont la face est rendue avec assez d'intelligence pour des objets faits
22. avec si peu d'art et de soin. Un autre présente la partie supérieure du corps d'une femme, et la partie inférieure de celui d'un homme; serait-ce un cas d'hermaphrodisme que l'on aurait voulu représenter? l'objet en lui-même semblerait l'indiquer; mais l'imperfection et le peu d'art avec lesquels ces vœux sont fabriqués ne permettent pas d'attacher beaucoup d'importance au plus ou moins de développement des seins, qui peuvent avoir été ainsi faits sans intention bien arrêtée de la part du fabricant; cependant, il serait très-possible qu'une personne atteinte d'une semblable anomalie fût venue implorer la protection de la déesse de la Seine : car cette déesse, si l'on en juge par la quantité des ex-voto représentant les parties inférieures du corps humain, recueillis dans son temple, était souvent invoquée
8. pour la guérison des maladies affectant les organes génitaux. Plusieurs plaques offrent aussi des saillies qui paraissent indiquer le siége de hernies ou de certaines tumeurs que nous laissons aux personnes de l'art le soin de mieux préciser.

29, 31. Parmi les torses de femmes, il en est qui paraissent exprimer la
30, 35. maigreur, d'autres l'obésité. Le plus grand, qui a été argenté, offre cette
33. singulière circonstance, que les seins sont couverts de petites saillies arrondies en forme de boutons; on en compte six sur le sein gauche,

(1) Nous donnons, planche X, fig. 2, la coupe des deux vases, afin que le lecteur puisse juger d'une manière exacte la disposition des objets au moment de la découverte.

6, 11. et cinq sur le droit, y compris le mamelon; c'est sans doute un cas de
maladie que l'on a voulu représenter, des glandes probablement. Il
40 à 45. serait très-possible aussi que quelques-uns de ces génitoires exprimassent des cas de stérilité pour lesquels la déesse de la Seine a bien pu être invoquée. On ne peut, du reste, faire à cet égard que des conjectures. On remarque sur plusieurs de ces plaques les petits clous qui
6, 20, 25. les fixaient à un tableau d'exposition.

PL. XII. 1 à 32. Les eaux de la Seine avaient aussi, à ce qu'il paraît, une certaine réputation pour la guérison des maux d'yeux: car parmi ces feuilles de bronze conservées dans le vase, un grand nombre représentent des
4, 17. yeux. Il en est qui ont la pupille très-dilatée, ce qui semble indiquer le
9, 23. cas de mydriase; d'autres l'ont extrêmement resserrée, ce qui pré-
18, 28. senterait la maladie opposée, la sinesisis; d'autres en sont totalement privés: ne serait-ce pas l'annonce d'une cécité complète? il en est, enfin,
8. qui ont les paupières chargées de petits points saillants, qui annoncent sans doute la présence de boutons ou d'une inflammation quelconque.
13. L'une de ces plaques porte cette inscription grossièrement tracée :

MATTA

C'est très-probablement le nom de la personne qui a offert à la déesse de la Seine ce témoignage de sa reconnaissance.

33 à 39. Plusieurs plaques offrent une saillie semi-sphérique, qui re-
35. présente le sein d'une femme; on en voit même deux réunis sur la même feuille, offrant cette particularité, que l'un est déprimé et rugueux, comme pour exprimer les effets d'un cancer ulcéré, tandis que l'autre est arrondi, saillant et sans aucun affaissement.

40 à 43. On remarque encore quelques plaques représentant d'autres parties du corps, telles qu'un nombril, une main, une jambe, un pied : tout cela de la plus grossière fabrication et de la même matière, à l'ex-

38, 44. ception d'un sein et d'un fragment indéterminé où l'on voit quelques lignes saillantes rayonnant vers un centre, lesquels sont taillés dans des feuilles d'argent (1).

Le petit vase autour duquel étaient entassés les ex-voto dont nous venons de parler, contenait, avons-nous dit, environ 830 médailles romaines. En voici le catalogue sommaire, extrait du tableau descriptif déposé près des médailles et rédigé avec une méthode et un soin tout-à-fait particuliers par M. de Saint-Mémin, conservateur du musée de la Commission.

CATALOGUE-SOMMAIRE

DES MÉDAILLES TROUVÉES AUX SOURCES DE LA SEINE.

ÉPOQUES.			
De 29 av. J.-C. à 14 de J.-C.	Augustus.........	1 pièce,	M. B.
De 14 à 37	Tiberius..........	2 —	M. B. 1; P. B. 1.
— 41 à 54	Claudius..........	1 —	M. B.
— 54 à 68	Nero.............	2 —	M. B.
— 81 à 96	Domitianus........	1 —	M. B. à fleur de coin.
— 96 à 98	Nerva............	1 —	M. B. à fleur de coin.
— 98 à 117	Trajanus..........	1 —	M. B.
— 138 à 161	Antoninus........	3 —	M. B.
— 161 à 180	M. Aurelius........	2 —	Or, à fleur de coin, module ordinaire, 1; G. B. 1.
— 161 à 169	Lucius Verus.......	2 —	G. B. 1; M. B. 1.
— 164 à 183	Lucilla............	2 —	G. B. 1; M. B. 1.
— 180 à 192	Commodus........	5 —	G. B.
— 177 à 183	Crispina..........	2 —	G. B. 1; M. B. 1.
— 173 à 217	Julia Domna.......	1 —	Or, à fleur de coin, module ordinaire. R. Vesta.
		26 *pièces à reporter.*	

(1) En dehors de la découverte du grand vase, nous avons encore recueilli six vœux en pierre représentant des seins, dont nous donnons les quatre principaux, planche VIII, fig. 19, 20, 21 et 22.

ÉPOQUES.	Report...	26 pièces.		
De 222 à 235	Severus Alexander..	2	—	G. B.
— 238 à 244	Gordianus III......	1	—	G. B.
— 249 à 251	Trajanus Decius....	1	—	Médaillon, B. R. *Felicitas sæculi*, à fleur de coin. Belle patine verte.
— 253 à 258	Gallienus.........	7	—	Billon, 1; P. B. 6. 7 variétés de revers.
— 353 à 259	Saloninus.........	3	—	Billon. 3 variétés de revers.
— 258 à 267	Postumus.........	137	—	Billon, 100; M. B. 1; G. B. 36. 39 variétés de revers.
— 265 à 267	Victorinus.........	98	—	Billon, 4; G. B. 94. 11 variétés de revers.
— 267 —	Marius............	2	—	P. B. 2 variétés de revers.
— 267 à 273	Tetricus...........	167	—	P. B. 20 variétés de revers.
— 267 à 273	Tetricus Junior.....	61	—	P. B. 14 variétés de revers.
— 268 à 270	Claudius Gothicus..	19	—	P. B. 11 variétés de revers.
— 270 —	Quintillus.........	1	—	P. B.
— 270 à 275	Aurelianus........	3	—	P. B. 3 variétés de revers.
— 282 à 285	Carinus...........	1	—	P. B.
— 286 à 310	Maximianus Hercules	1	—	M. B.
— 307 à 328	Licinius Senior.....	1	—	P. B.
— 306 à 337	Constantinus Magnus	2	—	M. B., 1; P. B. 1.
— 337 à 361	Constantius II......	1	—	P. B.
— 375 à 383	Gratianus.........	2	—	P. B.; 2 variétés de revers.
— 383 à 388	Magnus Maximus...	1	—	P. B.
Autres Médailles analogues reconnues et non classées.............		14	—	P. B.
Total des Médailles décrites...		551		
Médailles frustes...............		285		
Total des Médailles découvertes		836		

PL. X. Le dépouillement des 836 Médailles fait reconnaître 35 têtes
4. différentes. La plus ancienne est celle d'*Auguste*, proclamé empe-
5. reur 29 ans avant l'ère chrétienne; et la plus récente de *Magnus Maximus*, mort 388 après J.-C. Cette période de 417 ans embrasse la plus grande partie des temps de la domination romaine dans les Gaules, et la dernière date est celle de l'époque à laquelle on pourrait rapporter l'abolition du paganisme dans nos contrées, et conséquem-

ment la destruction de ses temples par les chrétiens. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

D'après l'inscription tracée sur le col du grand vase, laquelle indique que ce vase était un don de Rufus à la déesse de la Seine, on pourrait supposer que son contenu était également un don de ce même Rufus. Cependant il est évident que ces ex-voto, si nombreux et si divers, provenaient de différents individus. Les médailles seules auraient pu être données par la même personne; mais leurs types si variés annoncent suffisamment qu'elles ont été déposées à des époques différentes. Elles provenaient sans doute des dons offerts par les dévots et réunis dans un même vase. La plus grande partie de ces pièces sont d'une conservation parfaite (1), ce qui tend à prouver que les payens choisissaient les pièces les plus neuves et les mieux frappées pour offrir à leur déesse protectrice. Ce vase contenait donc, au moment de son offrande, tout autre chose que les objets qui y ont été trouvés, quelque chose probablement dont les prêtres auront fait leur profit; plus tard ils se seront servis du vase pour y déposer les offrandes et les vœux qui avaient passé leur temps d'exposition. On pourrait aussi raisonnablement conjecturer que ces médailles et ces vœux ont été placés dans ce vase à la hâte et enterrés au moment où le temple allait être envahi par ses destructeurs.

ANIMAUX DIVERS.

ANIMAL ET FRAGMENTS EN BRONZE.

PL. XIII. 1. Petit bœuf d'une bonne facture et d'une parfaite conservation. Ce petit bronze offre un intérêt tout particulier. C'était, comme on le sait, sous la forme du bœuf que l'on représentait souvent les divinités des sources et des rivières, parce que leurs cornes figuraient les divers bras que forme leur cours près de leur embouchure. On en trouve fré-

(1) On peut en juger par celles que nous avons fait dessiner près du vase qui les contenait, pl. X, fig. de 4 à 10.

quemment dans les lieux consacrés aux sources et aux fontaines. Il en est de même du bouc, dont l'image représente le même symbole.

2. Pied de cheval en bronze. C'est le seul fragment qui indique la présence du cheval dans le temple de la Seine.

3. Tête de serpent en bronze. Ce serpent pourrait faire soupçonner ici la présence d'Esculape, dont il est un attribut. Cette réunion de divinités dans le même temple n'est pas une circonstance extraordinaire. Nous avons déjà vu une statue en pierre d'Apollon près de la déesse de la Seine, ce qui prouve évidemment que le même temple consacré à un dieu pouvait en recevoir d'autres. Au surplus, une inscription découverte à Vienne avait déja établi ce fait, qui aujourd'hui n'est plus contestable (1).

PETITS CHIENS EN OS.

4. Petit chien couché portant au cou un collier. Un trou pratiqué près de la partie postérieure de cette amulette semble indiquer qu'elle a dû être portée comme souvenir ou talisman.

5. Partie antérieure d'un chien de même espèce et dans la même attitude que celui qui précède. Un trou pratiqué près du cou indique aussi la même destination.

VASES.

VASES EN TERRE.

Nous ne reviendrons pas sur la description que nous avons donnée des deux vases contenant les ex-voto découpés dans des feuilles de

(1) Voici cette inscription : *D. D. Flaminica Viennæ tegulas æneas auratas cum carpusculis et vestituris basium et signa Castoris Pollucis cum equis et signa Herculis et Mercuri D S D de suo dedit.*

bronze et le trésor numismatique. Nous ajouterons seulement que ces vases sont en terre rouge, d'une pâte assez grossière, et présentant tous les caractères de la poterie gallo-romaine.

6, 7. Un grand nombre de fragments de vases en terre ont été trouvés dans les ruines du temple de la Seine; nous n'en reproduisons que deux, qui offrent quelque intérêt par la qualité de la terre, dont la pâte rouge est d'une grande finesse; la surface est couverte de bas-reliefs, dont l'un représente un personnage conduisant un char attelé de plusieurs chevaux. Ces fragments offrent les caractères de la plus belle poterie romaine.

VASE EN PORPHYRE.

8. Fragments d'une coupe à fond plat, dont les bords sont légèrement relevés, et ornés de quelques membres de moulures poussés avec une grande pureté.

VASES EN VERRE.

9, 10, 11. Trois vases appelés communément lacrymatoires, dont deux sont fracturés à la partie supérieure; l'autre, qui est entier, porte des traces de fusion à la naissance du col, ce qui pourrait bien être le résultat de l'incendie du lieu où il était déposé.

12. Petit vase de forme sphéroïdale très-gracieuse, légèrement fracturé, lequel contenait sans doute quelque parfum précieux.

13 et 14. Fond et anse de vases en verre d'assez fortes dimensions, dont on n'a retrouvé que ces débris et quelques autres fragments qui n'accusent aucunes formes particulières, mais dont la couleur et la qualité de la pâte sont très-variées : il en est qui sont irisés par suite du long séjour dans la terre; d'autres qui, malgré cette même épreuve, ne paraissent avoir subi aucune espèce d'altération.

AUTELS VOTIFS (1).

PL. II. 9. Autel votif sans autres ornements que les moulures. Cette sécheresse d'ornementation et la mesquine dimension du monument lui-même rappelleraient déjà la décadence de l'art, si la forme des lettres de l'inscription n'accusait surabondamment cette date du Bas-Empire. Cette inscription, assez lisible, indique que ce monument est le résultat d'un vœu fait à la désse de la Seine par Flavius ou Flavianus fils de Flavius, pour la santé et le destin (*salute et fortuna*) de son petit-fils.

AVG SAC
DEAE SEQ
FL FLAVIY
PRO·SAL
VNA
NEP·SVI
EX VOTO
VS·L·M

(1) Ces autels, ainsi que tous les ouvrages de sculpture en pierre, que nous avons décrits plus haut, sont en pierre blanche calcaire oolithique, ressemblant beau-

10. L'autre petit monument, qui rappelle plutôt les proportions d'un socle que celles d'un autel, annonce la même époque que le précédent. L'inscription en est assez fruste, il ne nous a pas été possible de la lire. Néanmoins, nous avons reconnu l'offrande à la déesse *Sequana,* dont le nom est exprimé par les trois dernières lettres de la seconde ligne, E Q V, et les quatre premières de la troisième, A N A E; vient ensuite la formule *Votum solvit libenter.*

La face supérieure de ce petit monument est absolument plane; l'on n'y remarque aucune trace de fracture ou d'anciens scellements: ce qui détruit le soupçon qu'il pouvait avoir servi de base ou de socle.

BAGUES ET ANNEAUX.

BAGUES ET ANNEAUX EN OR.

PL. XIV. 1. Bague dont le jonc est plat et octogone. Une inscription gravée sur ces huit faces indique que ce bijou a été offert à la déesse de la Seine par IOLA pour l'accomplissement d'un vœu. Le seul mot abrégé

coup à la grande oolithe; cette formation est très-développée aux environs des sources de la Seine, ce qui fait présumer que ces pierres ont été extraites de cette localité, et travaillées sur les lieux mêmes.

CLE présente une double interprétation : il peut être considéré comme adjectif du nom précédent SEQUANE, ou comme prénom du nom propre qui suit IOLA, ce qui, du reste, ne change en rien le sens de l'inscription, qui se termine par la formule ordinaire V. S. L. M. Le chaton, de forme ovale, porte plusieurs lettres qui, sans doute, renferment un sens particulier. Voici la disposition des lettres gravées autour de la bague :

DSE QVA NE CLE (ONI) IOL AVS LM

La fraîcheur de la gravure, et surtout la vivacité des arêtes du jonc, démontrent que cet objet n'a jamais été porté, et qu'il a été fabriqué exprès pour l'accomplissement d'un vœu.

2. Petite bague dite chevalière, ayant pour chaton un nicolo gravé avec une rare perfection : c'est un vase de fleurs d'une forme très-élégante.

3. Anneau formé de six losanges, au milieu de chacune desquelles sont serties autant de perles fines.

ANNEAU EN BRONZE.

4. Petit anneau formé d'un cercle de perles saillantes en dehors.

BAGUE EN FER.

5. Bague de forme dite chevalière, très-forte. Cette bague porte pour chaton un faux nicolo sur lequel on voit un enfant qui joue avec un bouc.

6 et 7. Deux faux nicolos où sont représentés un lion et un jeune enfant : ces pâtes se sont sans doute détachées des bagues dont elles formaient les chatons.

FIBULES EN BRONZE.

8 à 14. Sept fibules ou agrafes de formes variées et d'un travail recherché; quelques-unes sont argentées, et conservent encore l'aiguille et le ressort qui les faisait mouvoir.

OBJETS DIVERS.

15. Plaque circulaire en bronze, dentelée au bord, et percée au centre: les noms des sept planètes sont deux fois gravés vis-à-vis chaque dent, ce qui en porte le nombre à quatorze; ils sont exprimés par les trois premières lettres du nom de chacune des divinités qu'elles représentent. Elles indiquaient sans doute les sept jours de la semaine. Ainsi, on lit, en suivant de droite à gauche:

LVN, Luna ou Diana; MAR, Mars; MER, Mercurius; IOV, Jovis; VEN, Vener.; SAT, Saturnus; SOL Sol, ou Apollo.

Cette espèce de semainier était probablement disposé de manière qu'un seul nom fût visible à la fois, et pût être remplacé par un autre en faisant tourner le disque sur son axe, à la manière de ces calendriers perpétuels qui étaient en vogue il y a peu d'années.

16. Petit tube quadrangulaire en or.

17. Cuillers à parfum en bronze.

18. Fragment d'un miroir métallique.

19. Anse de bassin en bronze, de forme élégante, dont les deux extrémités se terminent par des glands.

20. Crochet qui servait à retenir l'anse d'un vase. Ce crochet, en bronze, porte encore les traces de la soudure qui l'attachait au vase.

21. Style en bronze, dont la tige, en spirale, est armée, à l'une de ses extrémités, de la pointe qui servait à tracer les lettres, et de l'autre aplatie de manière à effacer les caractères.

PL. XV. 2. Espèce de médaillon d'un contour irrégulier, fait de la naissance d'un bois de cerf. Une petite tête d'enfant se détache du milieu de cet ornement, qui est percé de quatre trous destinés sans doute à le fixer ou à le suspendre.

3. Autre médaillon de même matière et du même genre, orné dans son milieu de quelques cercles faits au tour.

4. Petit disque en os.

5. Tube en os évidé, et percé de trois trous. Ces objets, dont on trouve un grand nombre dans les ruines de l'antique Alise, sur le mont Auxois, ont été considérés jusqu'à présent comme des instruments de musique.

6. Autre objet de même matière, plat, et orné de rayures.

7. Moraillon en bronze qui porte encore à son extrémité le crochet qui servait à retenir le pène de la serrure du coffret auquel il était adapté.

8, 9, 10. Petites clochettes en métal composé.

11 et 12. Clefs dont les tiges sont en fer, et les anneaux en bronze, travaillés avec soin.

13 et 14. Deux autres clefs en fer d'une forme plus commune et moins ancienne.

15 et 16. Deux entrées de serrure en bronze. L'une, de forme carrée, et ornée de trois cercles, ne porte aucune trace de clous; l'autre, de forme circulaire, offre encore les trois têtes des clous qui la fixaient.

PL. XVI. 1. Feuille de bronze quadrangulaire, ornée de deux étoiles environnées d'un cercle, et encadrées d'un filet: ouvrage repoussé au marteau.

2. Plaque de bronze argenté, de même forme, mais plus longue que la précédente, et plus épaisse. Le milieu, découpé à jour, présente un bouquet dont les deux fleurs, symétriquement placées, ont une analogie parfaite avec celles du muguet. Deux trous carrés se font remarquer aux extrémités de cette plaque.

3. Ornement en bronze très-mince, quadrilobé, et percé dans son milieu.

4. Autre ornement de même matière, trilobé, et légèrement convexe, comme le précédent.

5, 6. Deux disques en bronze, épais, d'un même diamètre, et tous deux travaillés au tour.

7, 8, 9. Trois anneaux dont le bronze est couvert de la plus belle patine; le dernier, d'un laiton plus mince que les autres, porte encore l'attache qui le retenait à l'objet qu'il servait à suspendre.

10. Petite plaque circulaire portant par-derrière une espèce de crochet qui la fixait à la courroie ou à la partie du vêtement qu'elle était destinée à orner.

11. Extrémité inférieure d'un vase en bronze.

12. Petite soucoupe en bronze de forme semi-sphérique.

13. Fil de laiton disposé de manière à servir de suspension à un vœu dont la boucle, dessoudée, reste encore après le fil qui la tenait suspendue à la muraille.

14. Ornement repoussé dans une feuille de bronze mince, arrondi et légèrement bombé, présentant vers le centre un cercle de petites perles.

15. Espèce de poignée en bronze, qui peut avoir servi de garniture à un coffre ou autre meuble.

16. Palmette en bronze coulé n'offrant qu'une seule face ornée de filets sur les bords; l'autre côté est brut, et n'a pas été fait pour être exposé aux regards.

17. Petit crochet ou agrafe en bronze qui servait à retenir les vêtements.

18. Feuille de bronze découpée au ciseau, dans la forme d'un petit autel votif, percée, dans la partie supérieure, d'un trou analogue à celui qui servait à faire écouler le sang des victimes.

19. Coquille en bronze, propre à orner une courroie de ceinturon.

20. Base en terre blanche, qui servait à supporter un petit buste de même matière (1).

21. Petite hache gauloise en ophite porphyritique, ou porphyre vert.

PL. XVII. 1, 2. Bandes doubles en fer percées de plusieurs trous, ayant servi à ferrer des portes. Dans l'anneau de l'une de ces bandes on a trouvé le gond, auquel était encore attaché son plomb de scellement.

(1) Voyez ces bustes, planche VII, figures 3, 4 et 5.

3, 4. Crochets en fer en forme de T, lesquels servaient à retenir les plaques de marbre dont les murs du temple étaient revêtus.

5, 6. Clous en fer de différentes dimensions, et en très-grand nombre.

7, 8. Plusieurs rivets en fer qui réunissaient des pièces qui ont été détruites par le temps.

9. Ciseaux à ressort en acier, d'une forme analogue à ceux dont les Juifs ont encore conservé l'usage dans certains pays pour couper leur barbe.

10. Lame d'un instrument tranchant, probablement semblable à celui qui précède.

11. Truelle à mortier en fer, dont la soie porte encore la virole qui tenait au manche.

12, 13. Plusieurs cercles en fer.

14. Crochet en fer armé d'une pointe.

15, 16. Clous à tête percée.

17. Espèce d'aiguille en fer de forme quadrangulaire.

18. Clous ou boulons à clavette.

19, 20, 21. Crochets assez nombreux, qui servaient à fixer aux murs du temple les inscriptions, tracées la plupart sur des plaques de marbre. Ces crochets sont en fer, et quelques-uns en bronze.

22. Crochet en fer d'une autre forme, et qui pouvait servir à la fermeture d'un coffre.

23. Clou à tête triangulaire, communément appelé aujourd'hui clou à chevron.

24, 25. Quatre charnières en fer absolument semblables. Le nœud en est très-fort; elles pourraient bien avoir servi à ferrer des portes.

26. Instrument tranchant de forme semi-circulaire.

Masse de plomb fondu du poids de 25 kilogrammes environ. On voit incrustés dans cette masse plusieurs morceaux de charbon, qui annoncent évidemment un incendie.

Nombreux fragments d'inscriptions, la plupart en marbre blanc, encadrées de moulures, offrant des lettres gravées avec une perfection qui rappelle l'époque du Haut-Empire. Ces inscriptions, probablement votives, paraissent avoir été brisées exprès, tant les fragments en ont été divisés : nous en avons remarqué plusieurs qui commencent de même, et, malgré toutes les recherches auxquelles nous nous sommes livré, il nous a été impossible d'en compléter une seule. Dans le fragment le plus considérable, auquel deux plus petits ont pu se rapporter, il n'a pas été possible de lire plus de trois mots : INTER, qui n'est probablement pas un mot entier; DEFUNCTO, auquel il a fallu restituer les deux premières lettres, et SACERDOTI, dont la bonne moitié est encore l'effet d'une restitution. Ces mots, du reste, tout en les admettant, n'offrent aucun sens : aussi est-ce plutôt comme point de comparaison et pour que l'on puisse juger de la forme et de la beauté des lettres, que nous avons reproduit ces fragments (1).

Tels sont les objets si nombreux et si divers qui ont été retirés des ruines du monument élevé aux sources de la Seine. Nous les avons décrits avec la plus scrupuleuse exactitude : essayons maintenant de lire dans ces débris la destination de ce monument, l'époque de sa fondation, l'époque et les causes de sa destruction.

(1) Voyez pl. II, fig. 11 et 12.

DESTINATION, FONDATION ET DESTRUCTION DU MONUMENT.

DESTINATION DU MONUMENT.

Les inscriptions recueillies parmi les débris du monument ne peuvent laisser aucun doute sur sa destination : c'était un temple consacré à la déesse de la Seine. Nous y voyons cette déesse constamment invoquée, *Deæ Sequanæ.* C'est bien un temple élevé en son honneur sur la source elle-même du fleuve. D'après l'antique usage, en effet, l'eau sacrée devait avoir son origine dans le temple, et n'en sortait que pour aller répandre ses bienfaits au dehors. Cette source, retrouvée au milieu de ces décombres et de ces destructions qui l'avaient fait tarir, dépose aujourd'hui de sa puissance passée. La foi à la vertu miraculeuse de ses eaux est attestée par les innombrables ex-voto de toute sorte qui étaient appendus dans le temple en commémoration et reconnaissance des guérisons opérées par cette prétendue vertu.

Ces innombrables vœux offerts à la Seine pourraient faire croire à l'efficacité de ses eaux. Rien cependant n'annonce en elles une vertu particulière. Ces monuments ne sont dus qu'à la superstition, et surtout au charlatanisme des prêtres payens, qui profitaient eux-mêmes de la plus grande partie des offrandes, et avaient intérêt à entretenir la crédulité, qui était d'autant plus grande chez ces peuples, qu'ils étaient moins avancés en civilisation, et que les effets les plus naturels frappaient leur esprit comme si ces effets eussent été des merveilles.

Les prêtres payens n'épargnaient pas non plus les mensonges et les fourberies les plus insignes pour donner crédit à l'efficacité des guérisons opérées par l'intercession de leur divinité : ils supposaient des maladies qui n'existaient pas, chez certains individus qui se prêtaient à leurs manœuvres pour faire un mérite à leur dieu de leur prétendue guérison. La table d'Esculape, rapportée par les anciens auteurs, est

une preuve irrécusable de ces manœuvres frauduleuses à l'aide desquelles on entretenait la crédulité populaire (1).

Du reste, la pratique des ex-voto remonte aux temps les plus anciens du paganisme. Les Grecs et les Romains en faisaient un fréquent usage, ainsi qu'on le voit par les inscriptions votives dont sont chargés les marbres et les monuments antiques. La plupart des temples étaient ornés de statues provenant de l'accomplissement de ces vœux : les Grecs avaient donné l'exemple de cette pratique aux Romains. Strabon, en parlant de l'Elide, rapporte que « tout ce pays était plein de présents faits aux dieux, à Diane, à Vénus, aux Nymphes ; les chemins, dit-il, sont ornés de monuments à Mercure, les côtes de la mer de ceux de Neptune, etc. »

« Le temple d'Esculape à Epidaure, dit le même auteur (liv. 8.), était toujours rempli de malades, et de tablettes où étaient décrites les guérisons obtenues dans ce temple. On voyait aussi la même chose à l'île de Cos, et à Tricce, ville de Thessalie, etc. » Il en était probablement de même dans le temple de la Seine : les nombreux fragments

(1) Cette table est en quatre articles séparés, écrits en grec, dont voici la traduction :

« Ces jours passés, Esculape avertit par révélation un nommé Caius, aveugle, de venir devant le saint autel, de s'y prosterner et de l'adorer, de passer ensuite de la droite à la gauche, de poser ses cinq doigts sur l'autel, de lever la main, de la mettre sur ses yeux : il recouvra d'abord la vue en présence du peuple, qui témoigna de la joie de ce qu'il se faisait de si grands miracles sous l'empereur Antonin. »

« Le même dieu avertit Lucius, attaqué d'une pleurésie, et désespéré de tout le monde, de venir prendre, de son triple autel, de la cendre, de la mêler avec du vin, et de l'appliquer sur son côté : il recouvra la santé, et vint publiquement rendre graces à Esculape ; le peuple s'en réjouit avec lui. »

« Le dieu Esculape avertit Julien, malade d'un vomissement de sang, et hors d'espérance de guérison, d'aller prendre de son triple autel des grains de pomme de pin, et d'en manger avec du miel pendant trois jours : il en guérit, et vint publiquement rendre graces. »

« Il avertit aussi Valerius Aper, soldat aveugle, de venir prendre du sang d'un coq blanc, de le mêler avec du miel, d'en faire un collyre, et de s'en frotter les yeux pendant trois jours : il recouvra la vue, et vint publiquement en rendre graces à Esculape. »

d'inscriptions en marbre blanc retrouvées dans ces ruines ne pouvaient avoir qu'un but absolument semblable.

Ce monument était certainement bien un temple payen, qui avait la destination commune à tous les temples des idolâtres : c'était là que les dieux auxquels le temple était particulièrement consacré recevaient des hommages, des vœux et des sacrifices. Celui de la Seine, quoique situé dans un lieu solitaire, devait être en grande réputation et très-fréquenté, si l'on en juge par l'importance et le nombre des objets retirés de ses ruines.

FONDATION DU TEMPLE.

L'époque à laquelle on peut faire remonter la fondation du temple élevé à la déesse de la Seine est la période gallo-romaine. En effet, avant l'occupation romaine, les Gaulois n'avaient ni temple ni statues : leurs monuments n'étaient que des fragments de rochers, des pierres brutes fichées en terre au milieu des campagnes, et disposées de diverses manières, tantôt isolées, et tantôt réunies en groupes (1). Leurs

(1) Ces monuments rustiques ont été appelés, par les modernes, menhir, trilithe, dolmens, pierre branlante, allées couvertes et non couvertes, et kromlechs.

Le menhir ou peulvan est une pierre longue et étroite, plantée en terre perpendiculairement : sorte de borne destinée, suivant les uns, à marquer la frontière des peuples; suivant d'autres, servant de pierre tumulaire pour recouvrir la sépulture des grands personnages.

Le trilithe ou lichavens est composé de trois pierres. Deux sont dressées, et la troisième placée sur celle-ci horizontalement, ce qui forme une espèce de porte rustique dont la destination est inconnue : car il n'est pas probable, attendu son élévation, que ce monument pût servir d'autel d'oblation, comme le pensent certains auteurs.

Le dolmen est composé de plusieurs pierres, dont le nombre varie. Quelques-unes, plantées en terre verticalement, en supportent une plus grande, de forme plate, disposée en manière de table : c'était l'autel sur lequel les druides offraient les sacrifices. Plusieurs sont percés, dans le milieu, d'un trou qui servait à faire écouler le sang des victimes.

Pierres branlantes, pierres mouvantes, pierres tournantes, etc. C'est une masse de rocher posée en équilibre sur un autre rocher, de telle sorte qu'elle est mise en

statues n'étaient que des troncs d'arbres coupés et taillés sans art, ne présentant aucune apparence de formes humaines : tel était le Jupiter dont parle Maxime de Tyr, « qui consistait, dit-il, en un simple tronc d'arbre. » Telles devaient être aussi les statues de Mercure dont parle César dans plusieurs endroits de ses Commentaires. Les statues travaillées avec art, représentant les formes humaines, que les Romains introduisirent dans les Gaules, amenèrent une modification dans le culte pratiqué dans ces contrées après la conquête ; ces statues se multiplièrent bientôt, le peuple adopta une représentation qui parlait mieux à ses sens que les pratiques mystérieuses et sans image des anciens druides. Les lieux consacrés reçurent des statues placées sur des piédestaux qui servaient d'autels ; puis, pour les mettre à l'abri des injures du temps, on éleva autour de ces statues des ouvrages en maçonnerie recouverts d'un dôme. Tels furent les premiers temples élevés par les Gaulois, qui subissaient, avec le joug, l'influence de la civilisation romaine.

Dans sa *Religion des Gaulois*, Dom Martin rapporte, d'après Grégoire de Tours, « que les Gaulois (après l'occupation romaine) eurent des temples, et en quantité, où ils offraient des sacrifices ordinairement d'animaux, parce qu'ils réservaient les victimes humaines pour être égorgées devant les chênes. Ils y faisaient aussi des offrandes et de riches dons, et y appendaient des vœux pour guérir de leurs maladies. »

mouvement par la moindre impulsion. On pense que ces pierres étaient employées à la divination, et que les druides s'en servaient pour entretenir la superstition de la foule ignorante et crédule.

Allées couvertes et non couvertes. C'est une suite de menhirs ou monolithes plantés en terre verticalement sur deux lignes parallèles ; les uns à ciel ouvert, d'autres couverts de pierres placées horizontalement. La destination de ces singuliers monuments est encore incertaine, malgré les nombreuses conjectures qui ont été émises à ce sujet par de savants antiquaires.

Les kromlechs ou enceintes druidiques étaient une réunion de monolithes disposés en ellipse ou en cercle, formant une enceinte au milieu de laquelle se trouve assez souvent un dolmen ou autel druidique : ce qui a motivé l'opinion généralement adoptée, que ces enceintes étaient les temples des Gaulois, qui, d'après leurs idées religieuses, n'auraient pas enfermé la divinité dans une enceinte continue et fermée.

C'est après plus d'un siècle de combats et de luttes pour le maintien de son indépendance, que la Gaule fut entièrement soumise à la domination romaine. Ce n'est qu'après cette époque qu'elle dut en subir l'influence, qui s'établit graduellement et sous les auspices de la paix. C'est donc vers le milieu de l'époque gallo-romaine que l'on doit faire remonter la construction du temple de la Seine.

Ajoutez à cela que les fragments des chapiteaux de haut style qui faisaient partie de son architecture, accusent une époque où les arts n'étaient pas encore tombés dans la décadence qui suivit le Bas-Empire.

La plupart des statues qui décoraient le monument, rappellent, il est vrai, cette décadence; mais cela s'explique par l'époque de leur exposition. Ces dons et ces vœux offerts à la déesse étaient nécessairement d'une époque postérieure à l'érection du monument. Nous ferons aussi remarquer que l'importance et la beauté de ces ouvrages étaient certainement en rapport avec la fortune des pieux donateurs, ce qui explique cette bigarrure, cette réunion de divers objets les plus grossièrement travaillés, à côté d'autres ouvrages traités avec un soin tout-à-fait particulier.

Ajoutons que parmi cette collection de médailles qui présente la série de la plupart des empereurs qui ont régné durant la conquête, la plus ancienne est celle d'Auguste, qui nous reporte à l'an 724 de la fondation de Rome (30 ans avant J.-C.). C'est précisément sous son règne que la Gaule, jouissant des bienfaits d'un gouvernement doux et pacifique, adopta les usages et les mœurs des Romains, et jusqu'à leur costume et leur langage. C'est en 742, ou 10 ans avant J.-C., que les peuples des Gaules, heureux sous son empire, lui élevèrent un temple à Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône. Ce doit être peu après la même époque que fut construit le temple consacré à la déesse de la Seine.

DESTRUCTION DU MONUMENT.

Si nous consultons la collection des médailles découvertes dans les ruines du temple de la Seine, la plus récente, celle de l'empereur Magnus-Maximus, nous reporte à la deuxième moitié du IVe siècle. Ici la série des empereurs s'arrête et finit. C'est justement quelques années avant cette époque, qu'après une persécution incessante et cruelle, Constantin donna la paix à l'église chrétienne, qui put alors bâtir des temples et élever ostensiblement des autels au vrai Dieu. Une sorte de réaction suivit cette paix. Ce fut le culte payen qui fut bientôt poursuivi et détruit, ses temples et ses statues renversés; ses prêtres et ses sacrificateurs, obligés de renoncer à l'exercice de leurs fonctions, prirent la fuite ou embrassèrent la religion chrétienne. Les évêques, déjà populaires, car la religion chrétienne avait été celle des opprimés, devinrent bientôt libres et puissants; ils s'attachèrent à anéantir les moindres vestiges du paganisme, pour élever la religion du Christ sur ces ruines, cherchant à faire oublier, autant qu'ils le pouvaient, des pratiques qui avaient encore chez le peuple de profondes racines.

C'est vraisemblablement à cette époque, deuxième moitié du quatrième siècle, que le temple élevé aux sources de la Seine fut détruit, sans doute sur l'ordre des évêques, par le zèle des premiers chrétiens, qui mettaient d'autant plus d'ardeur à la destruction du culte payen, que c'était au nom de la religion payenne qu'avait coulé, pendant plusieurs siècles, le sang des nombreux martyrs, dont la cendre était à peine refroidie (1).

On pourrait aussi attribuer la destruction du temple aux Bourguignons établis dans des forêts au-delà du Rhin, qui firent, vers la

(1) En 202, la persécution amena à Lyon un si grand nombre de martyrs, qu'une ancienne inscription, rapportée par Colonia, en fait monter le nombre à 19 mille. Déjà à cette époque, disent les auteurs, il n'y avait pas une ville en Bourgogne qui n'eût ses martyrs. (Voyez Courtépée, tome I, page 34.)

même époque, plusieurs incursions dans notre province. Mais leurs ravages s'exerçaient particulièrement sur les lieux habités : le temple de la Seine put en être à l'abri par son isolement, caché qu'il était dans un lieu solitaire et au milieu des bois.

Les circonstances de la découverte semblent confirmer la première hypothèse : car, si ce temple eût été pillé par les barbares, ils eussent enlevé les objets précieux; et les bijoux, médailles, et autres objets d'or, retrouvés dans les décombres, détournent l'idée d'un pillage, tandis que la mutilation des statues, dont toutes portent des traces plus ou moins considérables (1), annonce l'unique intention de détruire.

L'incendie du temple lui-même, dont les preuves sont nombreuses et irrévocables, les charbons mêlés aux décombres, un lacrymatoire dont le verre porte des traces de fusion, et particulièrement encore une masse de 20 kilogrammes environ de plomb fondu trouvé dans l'intérieur du temple : toutes ces circonstances annoncent au contraire une destruction violente, et révèlent l'unique pensée d'anéantir de fond en comble les signes extérieurs d'un culte odieux.

C'est donc avant la fin du quatrième siècle, sous le règne de l'empereur Magnus Maximus, que vraisemblablement le temple de la Seine aura été détruit, subissant en cela la commune destinée de tous les monuments du culte payen, sur les ruines desquels s'élevait déjà triomphante, après plusieurs siècles de persécution incessante, la religion chrétienne, dont le signe victorieux devait bientôt éclipser le trône des Césars.

CONCLUSIONS.

J'ai exposé le résultat des recherches qui ont été faites aux sources de la Seine : ce résultat ne pouvait être plus concluant et plus complet. Avant nous, on avait conjecturé qu'un temple avait dû s'élever jadis

(1) Il est à remarquer que sur plus de trente personnages en pierre, deux seulement ont été trouvés entiers; les autres sont sans têtes, et plus ou moins mutilés.

en l'honneur de l'un des plus beaux fleuves de la Gaule. Cette conjecture était fondée sur des raisons générales, le culte des anciens, leur respect pour les eaux; mais aucun fait certain, aucune preuve positive, ne venaient déposer en faveur de cette assertion. Aujourd'hui, grace aux travaux de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, plus de controverse sur la situation, plus de doute sur l'existence du monument : ce doute a passé à l'état de certitude. Les fondements du temple ont été mis au jour; les intéressantes reliques qu'il contenait, au moment de sa destruction, ont été retirées des décombres pour nous initier aux mystères qui s'y célébraient. Restes d'architecture, chapiteaux, colonnes, mosaïques, marbres précieux, autels, statues, bas-reliefs, vœux de toute espèce, inscriptions, bijoux d'or et de bronze; et ce trésor numismatique, précieux document qui est venu en dernier lieu compléter nos recherches, et jeter une nouvelle lumière sur les points de cette histoire qui pouvaient encore paraître douteux : rien ne nous a manqué pour détruire toute incertitude, et asseoir nos raisonnements sur des preuves incontestables.

Cette découverte, fruit de longs travaux et de soins incessants, fera honneur à la persévérance de la Commission; on ne lui en contestera pas le mérite. La capitale de la France lui devra une page intéressante de son histoire, puisque la Seine fait sa richesse et sa beauté. Nous montrerons avec orgueil ces monuments précieux réunis et conservés avec soin dans notre Musée, que la munificence départementale s'est plu à doter d'un nouveau local plus approprié au développement qu'il tend à prendre chaque jour.

Il nous reste à exprimer un vœu qui, dès le commencement de ces recherches, a toujours été dans la pensée de la Commission : c'est de voir élever, sur l'emplacement du temple si heureusement découvert, un nouveau monument commémoratif de la consécration des sources de la Seine : ce serait un élément de prospérité pour le pays. On n'y verrait plus, comme autrefois, des gens infirmes et valétudinaires adresser des vœux à la Seine pour obtenir guérison; mais de

joyeuses compagnies s'y rendraient pour célébrer sa puissance et la libéralité de ses dons.

La pensée d'une souscription ne pourrait, nous le pensons, que rencontrer sympathie et encouragement. L'intérêt des communes voisines nous répond de leur adhésion: toutes s'empresseraient de contribuer à cette dépense; et la capitale elle-même ne refuserait point un léger tribut au fleuve qui est pour elle, nous l'avons déjà dit, un élément si puissant de grandeur et de prospérité.

DIJON, IMPR. DE DOUILLIER, RUE DES CODRANS, 41.

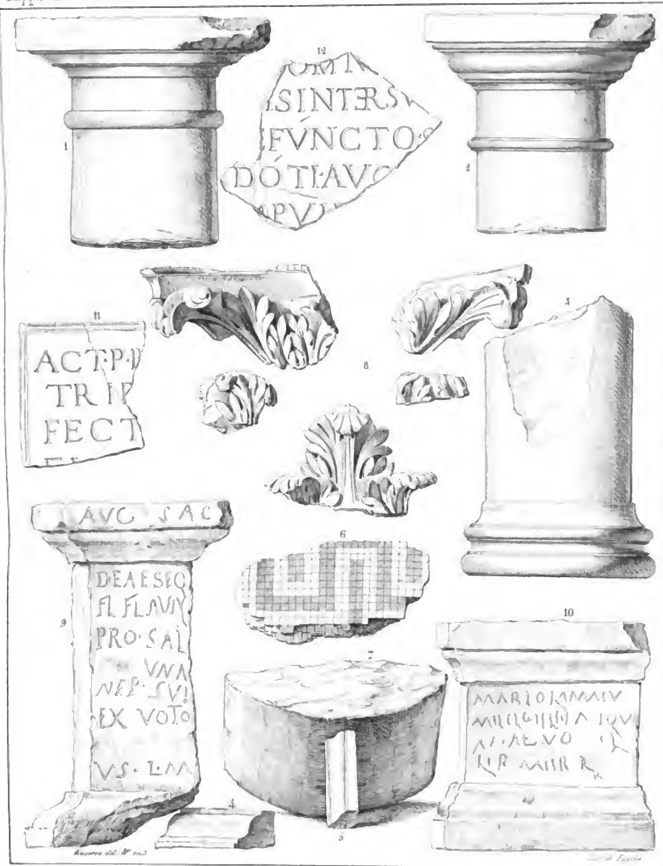
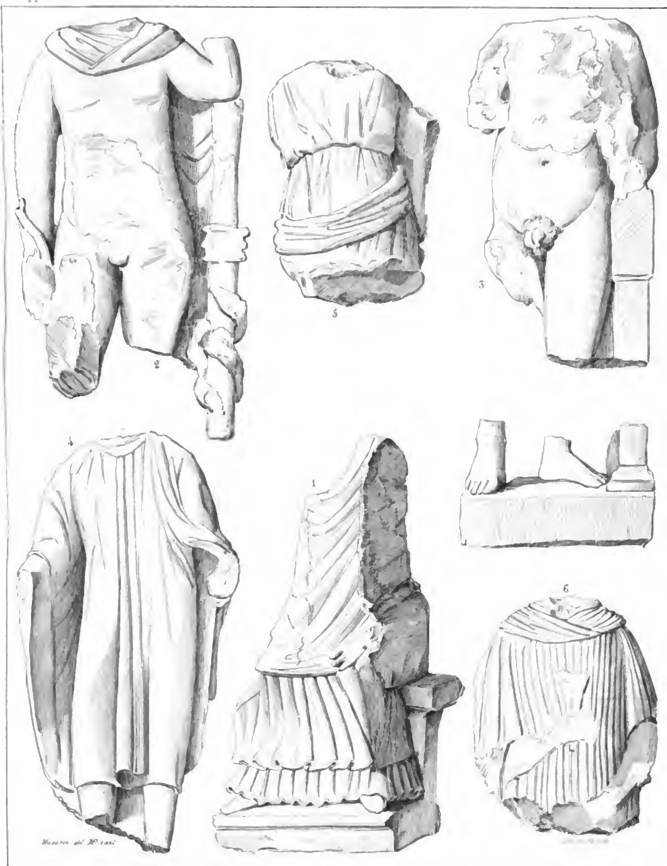


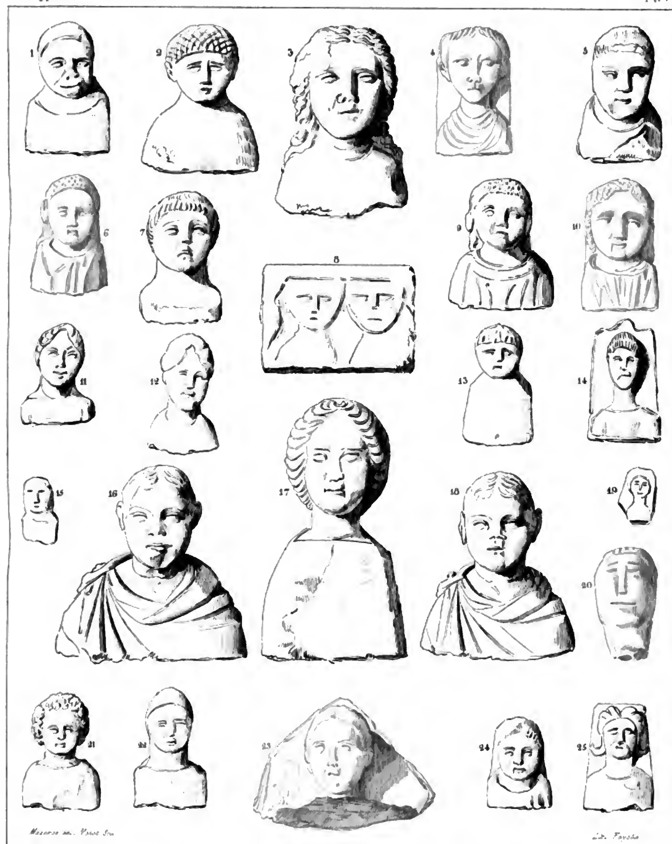
Fig. 6. 11 et 12 réduites au 5.me


2
5
3
4
1
6
1. Mètre.



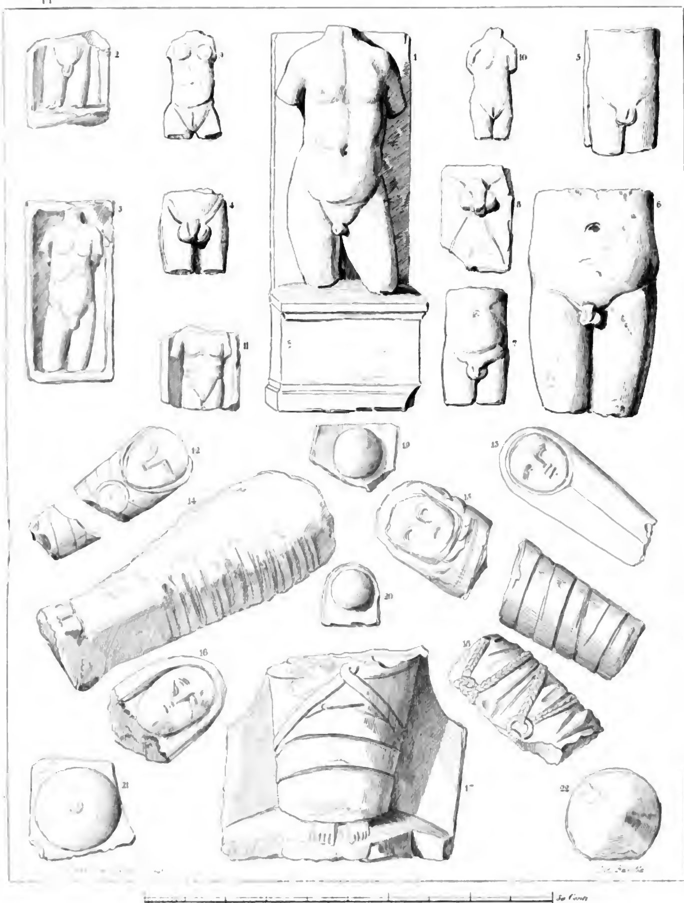


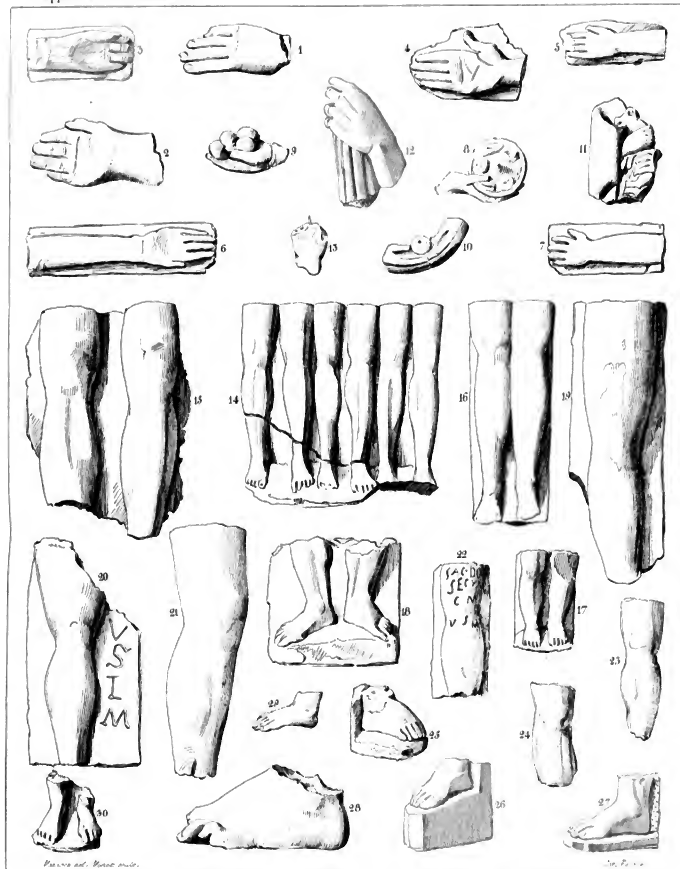
N.° 13 Bronze, grandeur naturelle.


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25



Grandeur naturelle

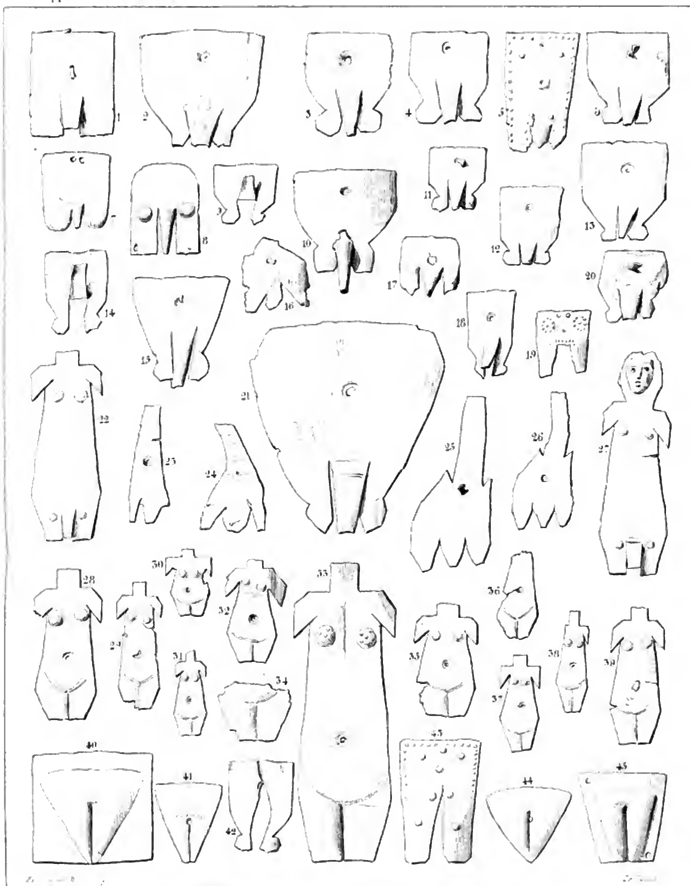

1
2
3
4
5
6
7
8
10
11
12
13
14
16
17
18
19
20
21
22

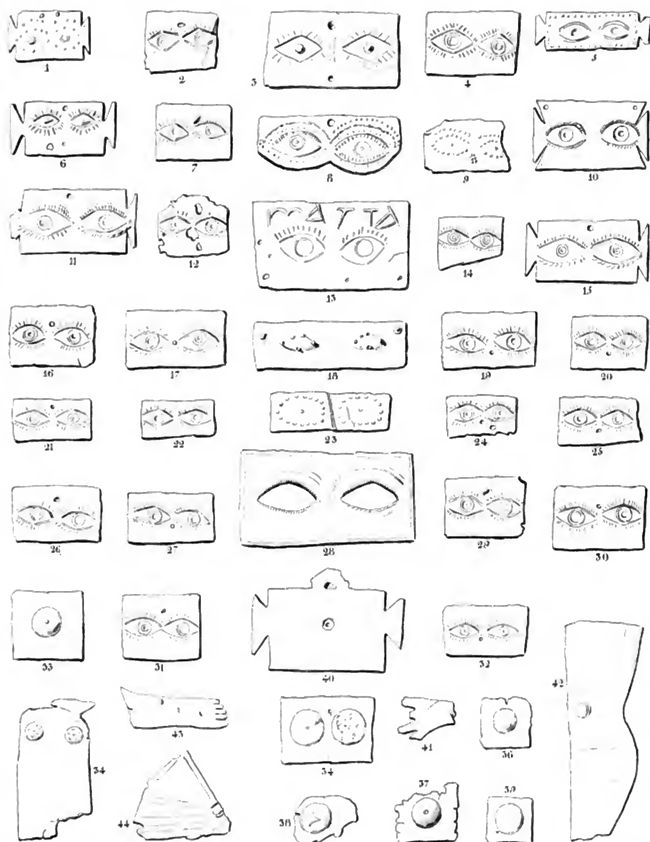


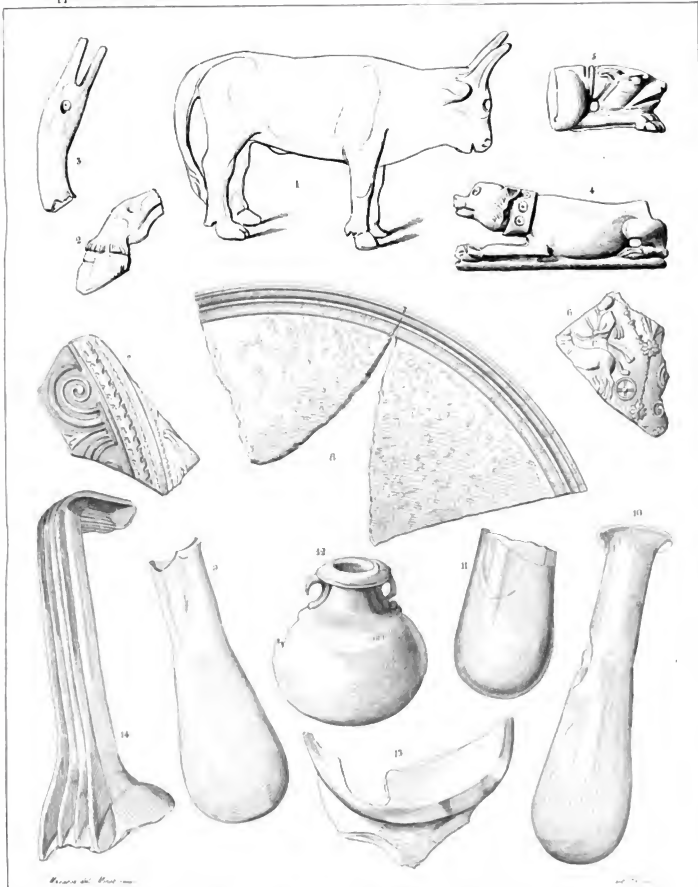
1 Mètre



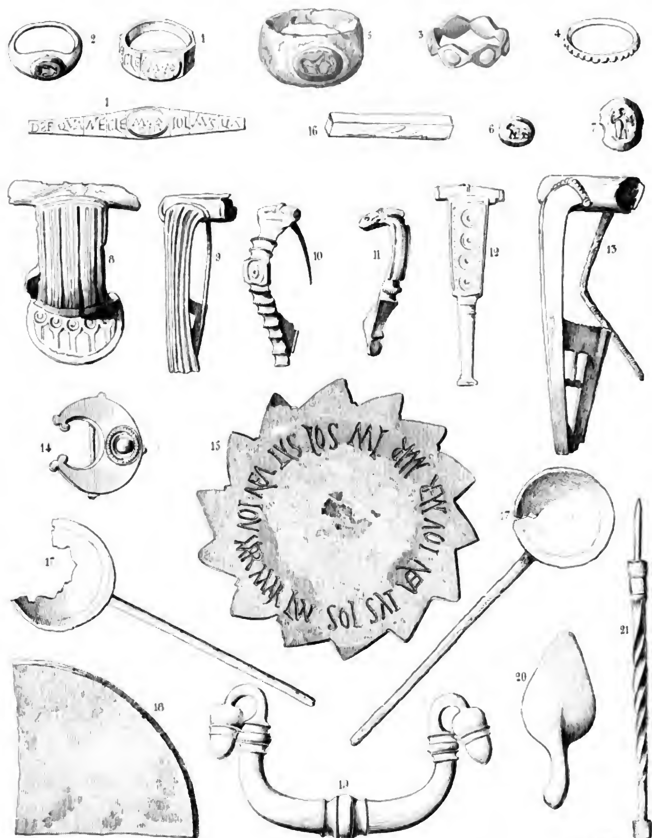
Médailles, grandeur naturelle.


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45

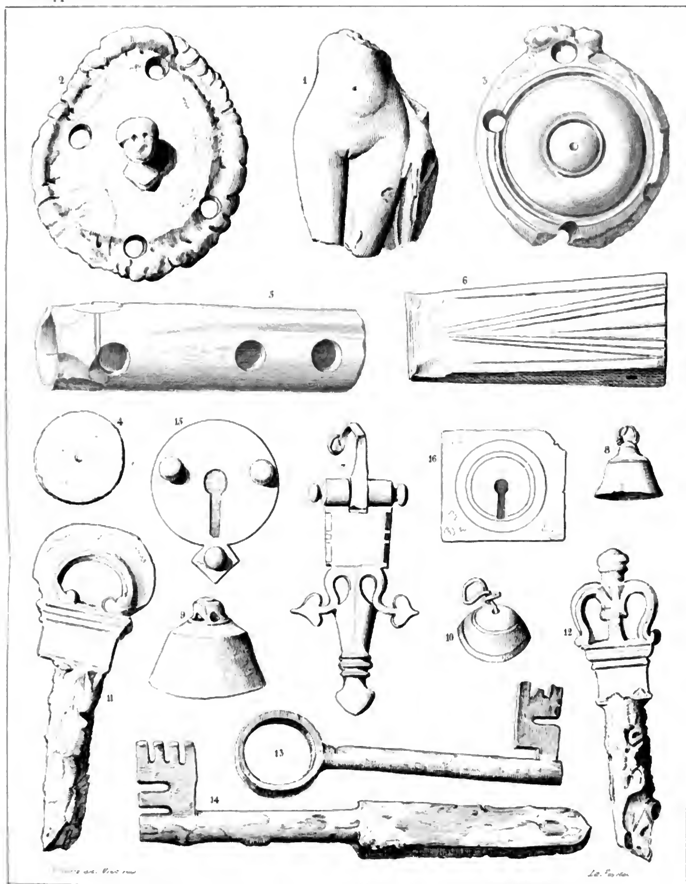




Grandeur naturelle excepté les Fig. 6, 7 et 8 réduites de moitié.



Grandeur naturelle



Grandeur naturelle de 1 à 14, 15 et 16 réduites de moitié.

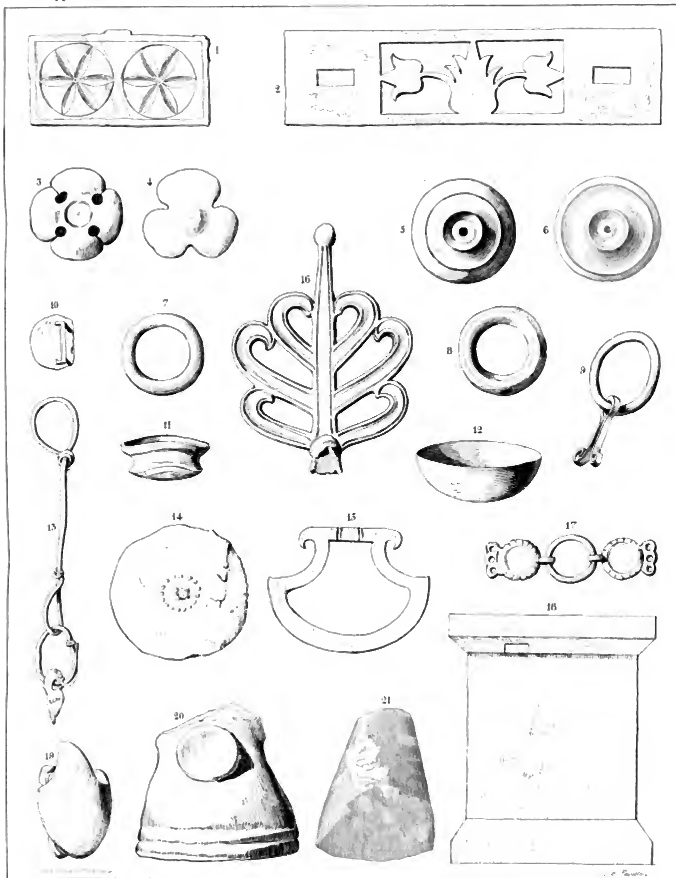
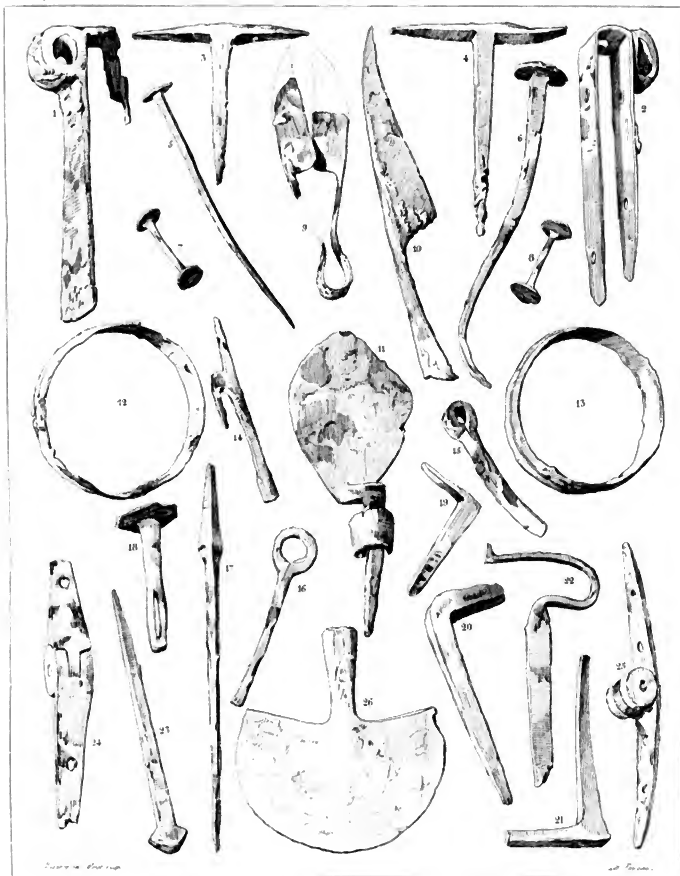


Fig. de 1 à 15 réduites de moitié, Fig. 16 du 1/4, Fig. de 17 à 20 grandeurs naturelles



Figures réduites de moitié.

